

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT  
JUN 2026

- Orientation 1 - Economie P. 6
- Orientation 2 - Cadre de vie P. 11
- Orientation 3 - Vie quotidienne P. 19
- Orientation 4 - Culture P. 24



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



**Jean-François Soto**

Président de la Communauté de communes  
Vallée de l'Hérault.

L'année 2025 a été riche en décisions et en actions qui ont amélioré la vie des habitants de la Vallée de l'Hérault. Les élus de votre intercommunalité ont eu à cœur de vous simplifier la vie et de vous la rendre toujours plus agréable.

Nous avons investi dans les grands équipements incontournables comme ceux de l'eau et de l'assainissement : nous avons inauguré les stations d'épuration de Saint Pargoire et Aniane. Le travail se poursuit pour celles d'Arboras et de Saint Jean de Fos.

La Maison du tourisme et des mobilités est un équipement attendu pour le développement des déplacements responsables qu'ils soient liés au travail ou au tourisme.

La qualité de vie, c'est avant tout celle de notre environnement : le renouvellement du label Grand Site de France a validé celle de notre territoire. La préservation du cadre de vie passe aussi par une gestion rigoureuse de l'eau et des déchets, ce que nous nous efforçons de faire au quotidien afin de

préserver notre planète.

En parallèle, nous soutenons activement les entreprises locales car produire et travailler sur place est aussi vertueux quand on parle d'environnement. Celles du monde agricole sont les garantes de la préservation de nos paysages.

Nous avons favorisé la rencontre et les échanges, l'accès à la culture, avec la gratuité des médiathèques, en renforçant le festival Clapotis pour les 0-3 ans, en réitérant la journée Sport Santé des seniors, en investissant l'abbaye d'Aniane pour le projet « l'abbaye des possibles » qui doit donner un nouveau souffle à ce lieu, et bien d'autres actions concrètes qui permettent à nos 28 communes d'être un territoire où il fait bon vivre.

Nous mettons toujours l'humain au cœur de nos politiques. Parce que vous êtes notre horizon.

2

## SOMMAIRE

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT :

3

TEMPS FORTS 2024

4 - 5

### ORIENTATION 1 : ÉCONOMIE

6

- 7 ▶ Objectif 1 - Agriculture
- 8 ▶ Objectif 2 - Dével. économique
- 9 ▶ Objectif 3 - Commerces
- 10 ▶ Objectif 4 - Tourisme

### ORIENTATION 2 : CADRE DE VIE

11

- 12 ▶ Objectif 5 - Dével. urbain
- 13 ▶ Objectif 6 - Patrimoines
- 16 ▶ Objectif 7 - Gestion durable

### ORIENTATION 3 : VIE QUOTIDIENNE

19

- 20 Objectif 8 - Jeune enfant
- 20 Objectif 9 - Jeunesse
- 21 Objectif 10 - Parentalité
- 21 Objectif 11 - Soins
- 22 Objectif 12 - Mobilités
- 22 Objectif 13 - Sports

### ORIENTATION 4 : CULTURE

24

- 25 ▶ Objectif 14 - Équilibrer l'offre
- 26 ▶ Objectif 15 - Élargir les publics
- 27 ▶ Objectif 16 - Développement artistique et culturel

### RESSOURCES

28 - 29

### FINANCES

30 - 32

### SUBVENTIONS 2025

33

### PARTENAIRES & REMERCIEMENTS

35

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 - édition juin 2026

Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50  
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr.

Directeur de la publication : Jean-François Soto, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Comité de rédaction : services de la communauté de communes - Rédaction en chef : Gilles Cohen - Rédaction, conception et mise en page : Cléa Durosset - Photo de couverture : Audrey Viste - chantier de la chapelle de l'abbaye d'Aniane - Impression : JF Impression. Dépôt légal : juin 2026 ISSN 2110-7793.

Ce rapport est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



# LA VALLÉE DE L'HÉRAULT :

**42 955 habitants**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2026

La communauté de communes connaît une forte croissance démographique, avec une hausse de **1,12 %** entre 2025 et 2026.

**1 Grand Site de France**  
**Gorges de l'Hérault Saint Guilhem-le-Désert**

**3 sites classés :**

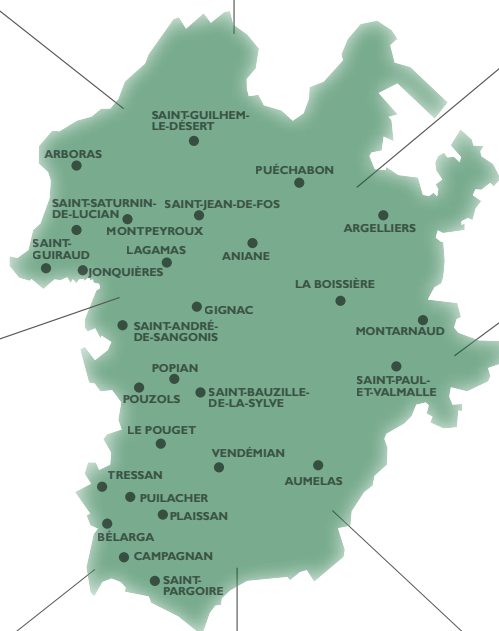
- Les gorges de l'Hérault Saint-Guilhem-le-désert
- Le cirque de l'Infernet et les abords du village de St-Guilhem-le Désert
- La grotte de Clamouse

**2 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco :**

- Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle en France et, à ce titre, le pont du Diable et l'abbaye de Gellone
- Les Causses et Cévennes (au titre de leurs paysages agro-pastoraux)

**481 km<sup>2</sup>**

soit 8 % de la surface du département et plus de 37 % du Pays Cœur d'Hérault



**28 communes**

de 114 à 6 830 habitants

Source : Insee, population légale au 01/01/2026

**6 sites Natura 2000**

dont les 3 premiers sont gérés par la communauté de communes :

- Garrigues de la Moure et d'Aumelas
- Gorges de l'Hérault
- Montagne de la Moure et causse d'Aumelas
- Hautes garrigues du Montpelliérais
- Contreforts du Larzac
- Plaine de Montagnac - Villeveyrac

**2 axes autoroutiers majeurs et gratuits :**

A750 et A75

**7 324 établissements**

(sur notre territoire tous secteurs confondus) - Sources INSEE 2023

**3 828 entreprises**

Sources INSEE 2023

et **705 créations d'établissements**

Sources INSEE 2023

**9 parcs d'activités et 1 hôtel d'entreprises**

**1 président**

**15 vice-présidents**

**Jean-François SOTO** : président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

**Philippe SALASC** : 1<sup>er</sup> vice-président coordination des politiques économiques  
**Véronique NEIL** : 2<sup>e</sup> vice-présidente coordination des politiques environnementales  
**David CABLAT** : 3<sup>e</sup> vice-président coordination des politiques culturelles, mobilités.

**Alexandre MONACO** : 4<sup>e</sup> vice-président coordination des politiques cadre de vie  
**Jean-Marie VIAL** : 5<sup>e</sup> vice-président coordination du pilotage et de la performance des politiques publiques

**Béatrice FERNANDO** : 6<sup>e</sup> vice-présidente coordination des services aux familles  
**Pascal DELIEUZE** : 7<sup>e</sup> vice-président au Grand Site de France

**Pierre AMALOU** : 8<sup>e</sup> vice-président aux politiques de revitalisation et des centralités

**Sébastien SOULIER** : 9<sup>e</sup> vice-président

aux activités de pleine nature et sports

**Denis TERRAILLON** : 10<sup>e</sup> vice-président à l'innovation et l'aménagement numérique

**Olivier SERVEL** : 11<sup>e</sup> vice-président à l'eau et l'assainissement

**Jean-Marc ISURE** : 12<sup>e</sup> vice-président à la fiscalité et aux mutualisations

**José MARTINEZ** : 13<sup>e</sup> vice-président aux grands projets, Scot, urbanisme et à la gestion des risques

**Thibaut BARRAL** : 14<sup>e</sup> vice-président au tourisme, loisirs, commerces et métiers d'art

**Jean-Claude CROS** : 15<sup>e</sup> vice-président à la Gemapi

**11 conseillers délégués**

**Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC** : déléguée au foncier

**Grégori BRO** : délégué à l'agriculture et à la viticulture

**Florence QUINONERO** : déléguée à l'écoles de musique intercommunale

**Martine BONNET** : déléguée à la lecture publique

**Stéphane SIMON** : délégué aux politiques RH, dialogue social et à la transformation numérique de la collectivité

**Jean-Philippe MORESMAU** : délégué au patrimoine culturel

**Sophie RUGGIERI** : déléguée à la santé

**Valérie ASTIER** : déléguée à la parentalité

**Pauline CURTAN** : déléguée à la communication et à l'événementiel

**Fabienne SERVEL** : déléguée à l'enfance et à la jeunesse

**Michaël TOURSEL** : délégué au plan climat air énergie territorial

# TEMPS FORTS 2025

**06/01**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'inscription et l'accès aux bibliothèques de la Vallée de l'Hérault sont gratuits pour toutes et tous.



**31/01**

Le festival jeunesse « Et si on s'écoutait » a été lancé, marquant le début d'une série d'événements uniques pensés pour les jeunes.



**03/02**

Inauguration du Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgence (PPESU) à Gignac.



**14/04**

Les quatre EHPAD publics du territoire ont accueilli Alain Schneider dans le cadre des ateliers, de l'école de musique, « Des paroles en l'air »



**17/04**

La première pierre du chantier de la Maison dédiée au Tourisme et aux Mobilités a été posée.



**26/04**

Les premiers Jeux Intervillages ont eu lieu à Saint-André-de-Sangonis.



**24/05**

Inauguration de la scénographie de la Maison du Grand Site à Aniane.



**11/09**

Soirée d'accueil des nouveaux habitants en vallée de l'Hérault.



**27/09**

Le festival Clapotis a attiré près de 7 000 spectateurs au Pouget.



**04/10**

« L'Abbaye des Possibles », investit l'ancienne abbaye d'Aniane.



**19/10**

La rando vélo vintage, Musette et Bicyclette, s'est tenue les 18 et 19 octobre au Pouget.



**13/03**

Inaugurations de deux stations d'épuration (STEP) à Aniane et à Saint-Pargoire.



**16/03**

La journée Sport Santé Séniors s'est tenue cette année à Aumelas.



**10/04**

Le concours des vins de la Vallée de l'Hérault s'est tenu au Clos de L'Amandaie.



**17/06**

Mise en ligne du nouveau site web de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.



**19/06**

La Route d'Occitanie fait étape en Vallée de l'Hérault avec un départ à Gignac.



**27/07**

La soirée du concours des vins de la Vallée de l'Hérault s'est tenue à Bélarga.



**22/08**

Renouvellement du label Grand Site de France pour les Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-desert.



5

**25/10**

Petits et grands ont été conviés à participer à la toute première grande compétition de ricochets sur la plage du Pont du Diable.



**25/10**

Déploiement de la nouvelle charte graphique des bibliothèques de la Vallée de l'Hérault.



**17/11**

Ouverture officielle de l'antenne de la Maison sport santé à Gignac.



**26/11**

Le séminaire des élus communautaires sur le bilan du projet de territoire s'est tenu au Sonambule à Gignac.



## Parc d'activités économiques

# OBJECTIF 1

## DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE DE QUALITÉ

### Agriculture - Viticulture

#### ► Concours des vins



Organisée à Aumelas, la 38<sup>e</sup> édition du concours des vins de la Vallée de l'Hérault a réuni 40 producteurs, 73 dégustateurs et 153 cuvées, dont 37 médaillées. Cette édition a été marquée par la création d'un prix « Coup de cœur » dédié à l'huile d'olive.

La dégustation s'est tenue le 10 avril, suivie de la soirée Vinissime le 27 juin.

La digitalisation du concours, la réalisation des trophées par les élèves du lycée agricole, l'accueil d'influenceurs et l'organisation de la soirée Vinissime ont également été reconduits. Dix reportages vidéos thématiques et un QR code de traçabilité complètent cette édition 2025.

**Coût : 90 915 € TTC.**



#### ► Aides à l'immobilier

La communauté de communes a voté 20 743 € d'aides à trois exploitations agricoles du territoire dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise : Romain Tremoulet : 15 129 € - hangar de stockage et chai viticole ; M. Masson Arnaud : 2 788,5 € - Construction d'une chambre froide positive ; Mme Villaret Manon : 2 825,5 € - Construction d'un hangar de stockage.

**Coût : 20 743 € TTC.**

37

vins médaillés  
en 2025

20 743

euros d'aides à  
l'immobilier  
d'entreprise

13

hectares agricoles  
mis à disposition

#### ► Subventions votées



- Festival des vins d'Aniane (Festival des vins d'Aniane et marchés de Noël du FVA) : 1 500 €
- Les Lundis Vignerons - Fête des vendanges : 800 €
- Cru de Montpeyroux (Toutes Caves Ouvertes et les Régéralades) : 3 000 €
- Syndicat des Grès de Montpellier (Fête de la transhumance en Grès de Montpellier) : 500 €
- Syndicat des Terrasses du Larzac (Circulade des Terrasses du Larzac) : 1 500 €
- FR CIVAM de l'Hérault - De ferme en ferme (visite de 5 fermes de la Vallée de l'Hérault) : 500 €
- Commune de Montarnaud (Fête de la transhumance de Montarnaud) : 500 €
- Demain la Terre (Festival AlimentTerre) : 1 000 €
- Vivre à Saint-jean-de-Fos (fête de la tonnellerie et de l'olive) : 300 €
- Chambre d'agriculture (convention Agripedict) : 2 500 €.
- FHIGP (Convention partenariale cofinancement poste d'animation agroenvironnementale) : 5 000 €

#### ► Soutien aux événements agricoles et viticoles

Des subventions ont été attribuées pour soutenir l'organisation d'événements agricoles et viticoles.

**Coût : 8 800 € TTC.**

#### ► Remise en culture du foncier agricole

En 2025, la communauté de communes a remis en culture 2 hectares de terres agricoles à Aniane et conclu un bail environnemental avec le lycée agricole sur une parcelle au Pouget de 11 hectares.

**Coût : 14 888 € TTC - Financement : Département 8 928 € TTC.**

#### ► Animation agro-environnementale

Renouvellement d'une convention pluriannuelle avec la Fédération des IGP de l'Hérault pour le financement du poste d'animatrice agro-environnementale.

**Coût : 5 000 € TTC.**

# OBJECTIF 2

## CONSTRUIRE UN ÉCOSYSTÈME LOCAL FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET À L'EMPLOI

### Développement économique

#### ► Aide à l'immobilier d'entreprises

Trois entreprises ont été accompagnées dans leurs projets de construction ou de requalification de locaux d'activités à Saint-André-de-Sangonis : Mythologique (bar à jeux), Ma mie adorée (boulangerie) et Énergies Fluides (nouveaux locaux).

**Coût : 49 861€**

#### ► Animations économiques

15 animations ont été organisées à destination des dirigeants, créateurs d'entreprises et demandeurs d'emploi, réunissant près de 300 participants. Ateliers, matinales, rencontres partenariales et événements emploi ont rythmé l'année sur l'ensemble du territoire, en lien avec de nombreux partenaires (CCI, ADIE, France Travail...).

**Partenaires :** ADIE, CCI, CPME, France Travail, MLJ, CD 34, Agence des transitions, fondation du patrimoine, NOVEL.ID, Association Rebonds, Lycée Agricole, CRPF, CAPEB, la plateforme initiatives du cœur d'Hérault.



#### ► Accompagnement des entreprises

130 contacts entreprises ont été recensés, dont une quarantaine ont fait l'objet d'un accompagnement. L'action vise à accompagner les porteurs de projet dans leur installation, leur développement ou leurs difficultés, ainsi que dans l'ensemble de leurs demandes d'aides, afin de sécuriser et soutenir les parcours entrepreneuriaux sur le territoire.

#### ► Subventions votées



- Énergies Fluides - Aide pour la construction des locaux à Saint-André-de-Sangonis : **24 000 €**
- Ma mie adorée - Aide pour la requalification d'un local artisanal en boulangerie à Saint-André-de-Sangonis : **18 908 €**
- Mythologique - Aide pour la requalification d'un local artisanal pour en faire un bar à jeux et un espace d'escape game : **6 953 €**
- ARIAC - Aide à la coopérative d'activités qui permet de soutenir et de sécuriser la création d'activités économiques via des contrats d'appui au projet d'entreprise : 8 entrées, 27 hébergements, 5 sorties en 2025 : **2 000 €**
- Plateforme initiatives cœur d'Hérault - L'aide au fonctionnement permet à l'organisme d'accompagner des dossiers de création ou de développement d'entreprises, via des prêts d'honneur ou avances remboursables : 15 entreprises financées en 2025 pour 101 000 € de prêts ICH/ 992 000 millions de prêts bancaires associés : **8 000 € pour le fonctionnement et 35 000 € d'abondement du fonds de prêts**
- CCI - évènement pour accompagner les très petites entreprises du territoire : **600 € au titre du prix de la TPE.**
- ADIE - 10 entreprises financées et 2 personnes au titre de la mobilité : **3 000 €**

#### ► Evaluation AIE (Evaluation des aides à l'immobilier d'entreprise).

L'évaluation AIE a donné lieu à 3 comités de pilotage en 6 mois, mobilisant 10 élus et 10 structures partenaires, ainsi qu'une douzaine d'entreprises auditées. 40 entreprises ont été accompagnées depuis 2019, avec la mobilisation de 4 chargés de mission, dans une logique d'ajustement progressif des dispositifs aux besoins des acteurs économiques du territoire.

**Coût de l'étude : 19 500 €**

#### ► Soutien à l'écosystème économique local

En 2025, la collectivité a poursuivi son soutien à l'écosystème économique local, via des concours financiers et des partenariats structurants avec l'ARIAC, la CCI Hérault et la plateforme Initiatives Cœur d'Hérault.

**49 861**  
euros d'aides  
à l'immobilier  
d'entreprise

**15**  
animations  
économiques  
organisées

**41 000**  
euros de mécénat  
d'entreprises

# OBJECTIF 3

## PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

### Commerce et artisanat

#### ► Subventions votées

En 2025, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a accordé des subventions à plusieurs structures pour accompagner leurs projets immobiliers :

- Les potiers de Saint Jean de Fos : 1 000€
- AMMA céramique : 7 000 €

#### ► Test d'activités

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à Saint-André-de-Sangonis en partenariat avec Villages Vivants afin de faciliter l'installation de commerces en centre-bourg. Ce dispositif propose des conditions d'entrée progressives pour tester une activité dans un local commercial.

#### ► Aide aux associations de commerçants (AAP)

Conception et structuration d'un règlement d'aide à destination des associations de commerçants, artisans et entreprises, définissant le cadrage, les critères d'éligibilité, les enveloppes et les modalités de versement et de justificatifs.

#### ► Structuration de l'association Gignac'Pro

Appui à la relance et à la structuration d'une dynamique collective des commerçants de Gignac à travers la création de l'association « Gignac'Pros ».

#### ► Projet U Campagnan – commerce de proximité

Cadrage d'un projet d'implantation d'un commerce de proximité de type U Proximité (~300 m²), visant à renforcer l'offre commerciale locale et l'accessibilité des services pour les habitants.

165

accompagnements  
économiques

90

prospections  
terrain

64

contribution  
événements/  
rencontre/réunion

#### ► Signature de convention avec l'initiative Coeur d'Hérault

Organisation d'un événement de valorisation du partenariat et de l'économie locale à l'occasion de la signature de la convention avec ICH, accueillie chez un artisan. Rencontre réalisée au Pouget, à la boulangerie « L'Inattendue », mettant en lumière les acteurs économiques du territoire.

Convention de financement : 35 000 € TTC.

### Tiers-lieu l'Alternateur

2 260

visiteurs

109

adhésions

162

projets  
accompagnés

#### ► Exposition et atelier Naturellement intelligents

En 2025, une exposition intitulée « Naturellement intelligents » a été créée pour l'Alternateur dans le cadre de la Fête de la Science par une résidente (Pôles en pomme), accompagnée d'un atelier. L'exposition a accueilli 110 visiteurs, et l'atelier a réuni 18 participants.

Coût : 6 000 € TTC.

#### ► Exposition et animations « Pourquoi on joue ? »

En 2025, une exposition autour du jeu a été proposée, accompagnée d'animations dédiées. Elle a rassemblé 138 participants (exposition et animations confondues). Plusieurs ateliers ont été organisés : codage, initiation au jeu de rôle, modélisation 3D et rétro-gaming.

Coût : 3 903 € TTC.



# OBJECTIF 4

## DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ ET ÉQUILIBRÉE

### Office de Tourisme Intercommunal

#### ► Subventions



840 000 € de subvention à l'office du tourisme intercommunal par la CCVH

#### ► Création de nouveaux espaces d'accueil

En 2025, la Maison du Grand Site a bénéficié d'une réorganisation de ses espaces d'accueil avec la mise en place d'une nouvelle scénographie. Par ailleurs, les travaux de la Maison du tourisme et des mobilités se poursuivent, avec une ouverture prévue en 2026.

Coût : 7 000 € TTC - Financement : 30 000 € TTC



#### ► Comptoir des loisirs

En 2025, un comptoir des loisirs a été conçu et mis en place afin de renforcer l'animation du territoire et de développer la vente de produits touristiques.

Coût : 20 000 € TTC.

#### ► Engagement Green Destination et Géoparc

Engagement dans les démarches Green Destination et Géoparc, visant à structurer et renforcer une approche de développement touristique durable à l'échelle du territoire. Ce travail a inclus une formation au référentiel de certification et la mise en place d'une méthodologie consultative associant les acteurs locaux à la démarche. Des formations de géo-médiateurs ont également été organisées afin de renforcer la compréhension et la valorisation du patrimoine géologique et territorial.

Montant engagé : 15 000 € TTC.

#### ► Mutualisation de la data touristique

Un travail de mutualisation des données avec le Pays a été engagé, visant à uniformiser les pratiques de collecte et de gestion des données touristiques (adresses, informations pratiques, dates d'événements, etc.).

Coût : 13 000 € TTC - Financement : Pays Coeur d'Hérault: 9 000 € TTC

#### ► Accompagnement en ingénierie touristique des socio-professionnels

En 2025, des formations à l'e-tourisme et à l'éco-tourisme ont été proposées aux prestataires touristiques des 28 communes du territoire afin de renforcer leur visibilité et d'accompagner la transition vers des pratiques plus durables.

Montant engagé : 30 000 €.

### Argileum, la maison de la poterie

#### ► Exposition Nello

Exposition à Argileum en hommage au potier et sculpteur Nello Stevanin, en partenariat avec l'association des potiers de Saint-Jean-de-Fos.

Coût : 2 000 € TTC.

#### ► Une programmation annuelle

Programmation événementielle autour de la poterie et de son savoir-faire : JEMA, "Après les vendanges", Marché des potiers...

Coût : 3 000 € TTC.

#### ► Développement des ateliers de modelage

Ateliers et stages de modelage animés par Cyril, potier d'Argileum, pour faire découvrir la céramique et transmettre les savoir-faire dans une approche accessible et vivante.

Coût : 20 000 € TTC.

#### ► Optimisation des ventes en boutiques

Action d'optimisation des ventes en boutique, renforçant l'ancrage dans l'économie créative locale. Elle a permis de soutenir directement les potiers du territoire, avec 30 000 € réinjectés via les achats réalisés.

Coût : 30 000 € TTC.

# PROJET DE TERRITOIRE

# ORIENTATION 2

## S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré

## UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La CCVH s'appuie sur une gestion rigoureuse du droit des sols pour maîtriser l'urbanisation tout en préservant les paysages.

Grâce à différents programmes et actions, les communes rénovent l'habitat, améliorent les espaces publics et favorisent une densification harmonieuse. Exemple, le programme Rénovissime relancé en avril 2025 qui devient Pacte Territorial en intégrant l'Espace Conseil France Rénov.

L'objectif : proposer des lieux de vie durables, accessibles et respectueuse de l'environnement.

Labellisées Grand Site de France pour la 3<sup>ème</sup> fois en 2025 les Gorges de l'Hérault illustrent l'engagement du territoire pour la préservation paysagère. Leur renouvellement a mobilisé diagnostic, concertation et validation en comité de pilotage.

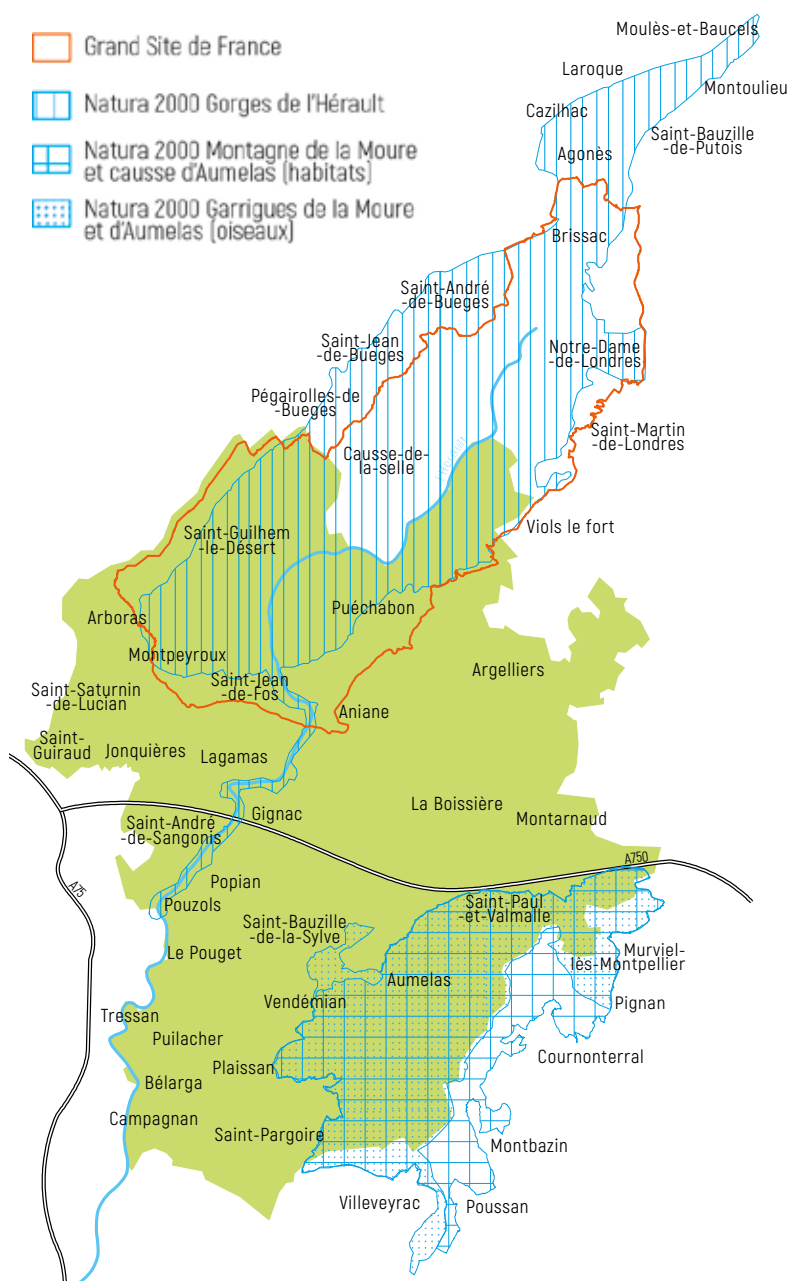
Les sites Natura 2000 bénéficient aussi d'une attention particulière. En 2025 : 9 animations grand public, 5 interventions scolaires [114 élèves].

La gestion durable des ressources reste un axe fort : eau potable suivie, assainissement renforcé, collecte optimisée et extension de la gestion de la ressource en Régie.

La troisième phase de déploiement de la nouvelle collecte a été lancée.

Enfin, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) permet d'anticiper les effets du changement climatique et renforce la sécurité des habitants.

GRAND SITE DE FRANCE, NATURA 2000,  
UN REMARQUABLE TERRITOIRE À PRÉSERVER



# OBJECTIF 5

## PLANIFIER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

### Droit des sols et urbanisme

#### ► Permanences en communes

Le service autorisation du droit des sols a tenu 117 permanences dans 25 communes du territoire.

**Coût : 8 230 € TTC.**

#### ► Traitement des dossiers

Le service a traité 1 000 actes d'urbanisme.

Les actes d'urbanisme concernaient 84 habitations et environ 90 lots à bâtir, ainsi que 62 permis modificatifs. 82 % des décisions prises ont été favorables, 10 % ont été défavorables et 8 % des demandes ont été rejetées.

**Coût : 162 664 € TTC.**



#### ► Service mutualisé urbanisme

18 communes du territoire ont adhéré au service mutualisé. En 2025, le service intercommunal a été sollicité pour 11 plans locaux d'urbanisme, 1 conseil sur le PLU, 4 groupes de travail, lancement de la rédaction d'un règlement type à vocation bio climatique et l'analyse de la compatibilité du SCOT avec 15 PLU communaux en collaboration avec le SCOT. Le service a participé à plus de 50 réunions en communes.

**350**

personnes reçues  
en permanence

**1 000**

actes  
d'urbanisme

**18**

communes  
adhérentes au  
service mutualisé  
urbanisme

## Habitat

#### ► Subventions



- CLLAJ, dans le cadre d'une convention reconduite pour la période 2020-2026 : **6 708 €**

- ADIL, dans le cadre d'un partenariat établi depuis 2008 : **4 174,9 €**

#### ► Programme local de l'habitat

Validé en juillet 2025, le 3<sup>ème</sup> PLH de la Vallée de l'Hérault définit un plan d'actions autour de la production de logements sociaux, de l'accueil des publics spécifiques, du renforcement de la politique foncière et de l'amélioration de la qualité d'habiter face aux enjeux climatiques.

**Coût total du PLH : 5,9M € TTC**

#### ► Pacte Rénovissime

Le Programme d'Intérêt Général Rénovissime devient Pacte Territorial en intégrant l'Espace Conseil France Rénov.

**Financement : ANAH : 12 081 711 € TTC - CAF : 3 410 800 € TTC - CCVH : 840 000 € TTC.**



#### ► Logements vacants

Un repérage des logements vacants a été mené à Saint-André-de-Sangonis et à Gignac dans le cadre du programme Rénovissime. Cette action vise à proposer des solutions de remise sur le marché, notamment via la rénovation.

#### ► Accueil des gens du voyage

Une étude relative à l'aléa feu de forêt a été finalisée sur le foncier identifié pour l'aménagement de terrains familiaux sur la commune de Gignac.

**Coût : 8 442 € TTC.**

#### ► Faites le mur

En octobre 2024, l'opération Faites le mur a été déployée sur les 25 communes de la CCVH. Cette action vise à accompagner la réhabilitation des façades.

**Coût : 34 904,48 € TTC.**

## Petites villes de demain

### ► Revitalisation de centres-villes

Le programme Petites Villes de Demain permet de structurer et suivre une feuille de route de 41 actions en faveur de la revitalisation des centres-bourgs de Gignac et Saint-André-de-Sangonis, à l'échelle du pôle urbain. En 2025, le pilotage du programme a permis de coordonner les projets, mobiliser les partenaires et assurer le suivi stratégique des actions de juin à décembre 2025.

**Coût : 24 395 € TTC - Financement : CCVH : 25%; ANCT : 40% et Banque des Territoires : 35%.**

### ► Reconversion de l'ancienne cave coopérative de Gignac

La reconversion de l'ancienne cave coopérative de Gignac, site stratégique pour le développement du pôle urbain, est engagée. Les études pré-opérationnelles menées en 2025 (programmation urbaine) ont permis de préciser les orientations du futur quartier à vocation mixte et d'engager la procédure de concession d'aménagement, incluant la consultation et l'analyse des offres des aménageurs.

**Coût : 83 000 € TTC - CCVH : 41 500 € HT ; Ville de Gignac : 41 500 € HT.**

### ► Etude sur les moteurs d'attractivité de l'habitat en centre ancien

En 2025, la CCVH a engagé une étude visant à identifier les moteurs d'attractivité de l'habitat en centre ancien et à repérer des îlots stratégiques de renouvellement urbain à Gignac et Saint-André-de-Sangonis. Cette démarche permet d'objectiver les freins et leviers de l'habitat ancien et de préparer des opérations de rénovation ou de restructuration d'îlots.

**Coût : 71 724 € HT - CCVH : 39 224 € HT et Banque des Territoires : 32 500 € HT**

### ► Centre ancien de Saint-André-de-Sangonis

Le projet de médiathèque et de logements en centre ancien à Saint-André-de-Sangonis constitue une opération majeure de revitalisation urbaine. En 2025, les opérations de déconstruction et les études préparatoires ont permis d'engager la transformation de cet îlot stratégique.

**Coût : 4 194 548 € HT - Financement : Saint-André-de-Sangonis : 802 035 € HT ; CCVH : 800 000 € HT ; CD34 : 67 500 € HT ; Région : 400 000 € HT ; Etat Fonds vert : 327 000 € HT et DRAC 1 798 013 € HT**

## OBJECTIF 6

### AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE TOUS LES PATRIMOINES

#### Grand Site de France

### ► Mission architecte paysagiste urbaniste conseil

La mission architecte paysagiste urbaniste conseil du Grand Site de France, étendue à 28 communes, s'est poursuivie avec des permanences trois jeudis par mois afin d'accompagner les porteurs de projets vers une meilleure prise en compte des paysages des Gorges de l'Hérault. Elle permet également un appui aux élus sur les projets d'aménagement, la production de notes de préconisation pour les Plans Locaux d'Urbanisme et l'accompagnement des services du Grand Site de France.

**Montant annuel : 42 000 € TTC ; Financements : DREAL (29,76%), Département (30 %), intercommunalités (40,24 %).**

### ► Renouvellement du label Grand Site de France – Gorges de l'Hérault

Après six ans de gestion, le renouvellement du label Grand Site de France des Gorges de l'Hérault a été engagé avec la réalisation d'un bilan et l'élaboration du plan de gestion 2024-2031 en concertation avec les partenaires et les habitants. Le dossier a été déposé en octobre 2024, suivi en 2025 de visites ministérielles et du passage en Commission Supérieure des Sites, avant l'obtention du renouvellement du label le 22 août 2025 avec un périmètre élargi à 18 communes et 5 sites classés.

**Montant total : 25 696 € TTC - Part CCVH : 4 688 € TTC  
Financements : DREAL (46,3 %), Département (20 %)**



## ► Renouveau de la scénographie – Maison du Grand Site

La finalisation du projet de renouvellement de la scénographie de la Maison du Grand Site a été marquée en 2025 par la réalisation du chantier, l'inauguration de l'espace scénographie et son ouverture au public

Entreprises : Ellipse Bois, Traffikd'art, Agence Anonyme Next, Kaléo, Atelier Olis, Alt Trad

**Coût de l'étude : 25 350 € (État : 16 000 €, CCVH : 9 350 €)**

**Travaux estimés : 160 860 € HT (75 % financés par FNADT, Région, Département ; part CCVH : 40 000 €).**



## ► Animations Grand Site de France

Trois animations grand public ont été réalisées en ailes de saison, ainsi que quatre stands au cœur des sites touristiques durant l'été et huit animations scolaires dans quatre écoles du Grand Site de France. Afin de toucher d'autres publics, un cahier de lecture du paysage sur le site du Pont du Diable a été finalisé avec le service culture et sera mis en place à partir de l'été 2026 à destination des scolaires.

**Pilotage : CCVH, CCCGS, CCGPSL - Coût : 6 000 € HT.**

## ► Observatoire photo

En 2025, l'Observatoire photo du Grand Site de France a reconduit 29 points de vue sur le territoire de la CCVH.

**Pilotage : CCVH, CCCGS, CCGPSL - Coût : 3 915 € HT.**

**342**

participants aux animations

**71 000**

passagers dans les navettes GSF

**39**

permanences réalisées par mission paysagiste conseil

## ► Plan de paysage transition énergétique

Lancé en 2022, le Plan de paysage transition énergétique s'est finalisé en 2025 avec la remise de la phase 3 plan d'action, incluant le développement d'études de cas opérationnelles. Ce travail s'accompagne d'un retour d'expérience auprès du Réseau des Grands Sites et de la publication d'un ouvrage dédié. L'animation du plan et la mise en œuvre des actions sont désormais engagées.

**Coût total : 53 000 € TTC sur 2 ans**

**Subventions DREAL : 30 000 € ; Département (CD34) : 12 000 € ; Part CCVH : 11 000 €.**

## Natura 2000



Cofinancé par l'Union européenne



## ► Accompagnement des contrats agricoles

Après la signature de dix contrats avec des éleveurs sur les sites Natura 2000 entre 2023 et 2024 (MAEC – aides PAC), l'année 2025 a été consacrée au suivi de la mise en œuvre des plans de gestion. Des rencontres ont été organisées avec chaque agriculteur au 1er trimestre, puis un accompagnement a été assuré tout au long de l'année afin de veiller au bon déroulement des actions engagées.

**Coût : Travail en régie (80% Europe ; 20% Région Occitanie).**

## ► Programme d'éducation à l'environnement

Chaque année, un programme de sensibilisation est mis en œuvre à destination du grand public et des scolaires dans les sites Natura 2000. En 2025, celui-ci a permis de proposer 9 animations grand public et 5 interventions scolaires touchant 114 élèves. Les animations grand public se déroulent soit sur inscription (jeu de piste, balade) soit de manière spontanée (stand, maraudage).

**10 000 € TTC - Financement : 80% par l'Europe et 20% par la Région Occitanie)**

## ► Suivi scientifique des chauves-souris

Tout au long de l'année 2025, un suivi régulier a été réalisé sur plusieurs gîtes occupés par des chauves-souris, espèces protégées et indicatrices de l'état écologique des milieux. Ces colonies se rassemblent à différentes périodes du cycle de vie : en hiver pour l'hibernation, en été pour la mise bas. La surveillance permet d'estimer l'évolution des populations et d'adapter les mesures de préservation.

**Coût : 8 000 € TTC (80% Europe ; 20% Région Occitanie).**

## ► Accompagnement des manifestations sportives

Après un important travail de cartographie des sentiers autorisables engagé en 2024 sur le massif de Saint-Guilhem-le-Désert, l'année 2025 a été consacrée à la finalisation de ce travail et à sa transmission aux différents organisateurs.

9

éleveurs  
accompagnés

44

projets accompa-  
gnés par Natura  
2000

302

personnes  
touchées par  
le programme  
d'éducation à  
l'environnement

## Biodiversité

### ► Subventions

- Demain la Terre (association très investie sur l'éducation à l'environnement sur le périmètre intercommunal) : 17 000 €

## ► Aires terrestres éducatives

Depuis la rentrée 2024, la CCVH finance le déploiement des aires terrestres éducatives dans les écoles du territoire. Un appel à participation a été lancé, et plusieurs classes se sont portées volontaires.

**Coût : 10 200€ TTC.**

## ► Restauration de la trame verte

Un appel à plantation de haies a été lancé auprès des communes et du grand public, accompagné d'un dispositif de cofinancement. Une formation des agents des espaces verts a également été organisée sur la gestion intégrée des espaces verts.

**Coût : 9 471,30 € TTC - Financements : 70% Agence de l'eau.**

## ► Étude des trames bleues en faveur du pélobate cultripède

Étude des trames bleues en faveur du pélobate cultripède, amphibien très menacé, avec réalisation d'un inventaire des mares susceptibles de l'accueillir. Cinq mares ont été restaurées afin d'améliorer leur qualité écologique, entre mars et septembre.

**Coût : 28 662,50 € TTC - Financement : 70% Agence de l'eau et 12% par la région.**



## ► Sensibilisation à l'environnement

Un programme d'éducation à l'environnement grand public a été proposé en partenariat avec la LPO Occitanie.

**Coût : 5 000 € TTC**

## ► Réseau Biodiversité

Lancement du Réseau Biodiversité avec une première réunion et la création de trois groupes thématiques (connaissance, chantier et sensibilisation) afin d'impliquer les citoyens dans des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

5

mares restaurées  
parmi les 46  
analysées

1,17

kilomètres de  
haies plantés

4

aires éducatives  
terrestres  
animées

## ► Fête de la Nature

En 2025, la Fête de la nature a rassemblé 759 participants dans 7 communes du territoire. Animations, stands et balades ont rythmé cette édition dédiée à la découverte de la biodiversité.

**Coût : 6 665 € TTC**



# OBJECTIF 7

## AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

### Eau potable

#### ► Forage à Puéchabon

Depuis 2023, un investissement a été réalisé pour la recherche de nouvelles ressources en eau potable à Puéchabon, afin d'anticiper les effets du changement climatique et garantir la pérennité du service public. Les études de forages et d'analyses préparatoires seront menées sur plusieurs années.  
**Coût : 500 000 € HT (subventions : 250 000 € HT Département).**

#### ► Extension de la régie de l'eau

Les communes d'Argelliers, Saint-Paul-et-Valmalle et Montarnaud rejoignent la Régie de l'Eau, mettant fin à la délégation confiée à la SAUR.

#### ► Viticulture durable

21 viticulteurs ont participé à des ateliers sur la gestion de l'eau et de l'herbe dans les vignes. Ces actions concrètes favorisent des pratiques agricoles durables tout en protégeant la ressource.

**Coût : 11 068,20 € HT.**

#### ► Nouvel accord d'approvisionnement

Suite à la dissolution du SMEAPSL, une convention d'achat d'eau en gros a été conclue avec la Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup (2025-2029). Elle garantit l'approvisionnement d'Argelliers, Montarnaud et Saint-Paul-et-Valmalle, avec un volume plafonné à 420 000 m<sup>3</sup> et un tarif de 0,44€/m<sup>3</sup>.

#### ► Le Pouget : partenariat agricole au service de l'eau

Un bail a été signé avec le lycée agricole de la vallée de l'Hérault pour exploiter 11,7 hectares sur le site du captage prioritaire de Laumède. Ce partenariat permet de protéger la ressource en eau tout en maintenant une agriculture locale et durable.

## Assainissement

#### ► Arboras : Une nouvelle station d'épuration

La construction d'une nouvelle station d'épuration a été engagée à Arboras. La nouvelle structure est basée sur un filtre planté de roseaux sans pompe ni électricité, cela permet un traitement performant tout en s'intégrant dans un site patrimonial remarquable.

**Coût : 385 000 € HT - Financements : Agence de l'eau (65 521 € HT), Département (96 000 € HT)**

#### ► Renouvellement de réseaux

Lancement de la rénovation des réseaux d'assainissement à Montarnaud (630 mètres linéaires).

**Coût : 626 750 € HT - Financements : Agence de l'eau (148 000 € HT), Département (185 000 € HT)**

#### ► Extension de la gestion en régie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la Régie assure directement la facturation de l'assainissement sur huit communes, en remplacement du SMEVH. Cette évolution renforce la gestion unifiée du service.

#### ► Nouvelles stations d'épuration

Deux nouvelles stations d'épuration ont été inaugurées à Aniane et Saint-Pargoire. Ces équipements modernes, affichant un taux d'épuration supérieur à 96 %, répondent aux enjeux environnementaux et à la croissance démographique du territoire.

**Coût total STEP Aniane : 2 711 390 € HT**

**Financeurs : 1 441 137 € HT et CCVH : 1 270 253 € HT**

**Coût total STEP Saint-Pargoire : 1 631 895 € HT.**

**Financeurs : 857 854 € HT et CCVH : 774 041 € HT.**



## Déchets ménagers

### ► Nouvelle collecte des déchets : phase 3

Mise en route de la dernière phase du déploiement de la nouvelle collecte. Des rencontres avec les mairies ont permis la présentation du projet et la proposition d'un calendrier de mise en œuvre. Plusieurs réunions techniques par commune ont été organisées afin de finaliser le nouveau dispositif.



### ► Nouvelle collecte des déchets : bilan de la phase 1 et 2

Présentation aux élus du territoire des premiers résultats de la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte. Ce point d'étape a permis de mettre en évidence ses effets positifs et de prendre en compte les demandes d'ajustement du dispositif afin d'en consolider le fonctionnement.



### ► Contrôle de la qualité du tri

Mis en place fin 2023, ces contrôles se poursuivent afin d'évaluer le respect des consignes de tri et de promouvoir auprès des usagers une gestion plus vertueuse des déchets. Le travail quotidien des ambassadeurs a contribué à l'atteinte des objectifs du nouveau schéma de collecte, à la réduction de l'enfouissement et à l'amélioration de la qualité du tri.

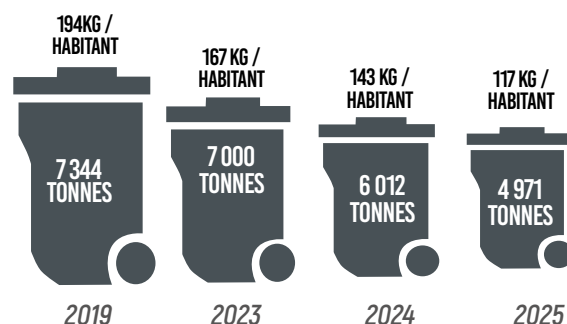
**2 963**

livraisons de bacs,  
badges et sacs

**59 %**

d'emballages et  
de papiers triés

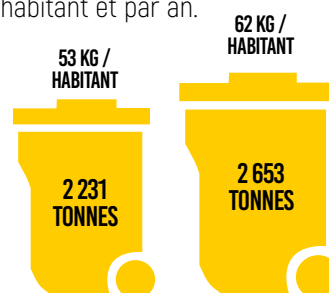
## Evolution annuelle du tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées



Dans les 14 communes engagées dans le nouveau mode de collecte : 94 kg/an/hab. Dans les 14 autres communes (hors déploiement) : 157 kg/an/hab.

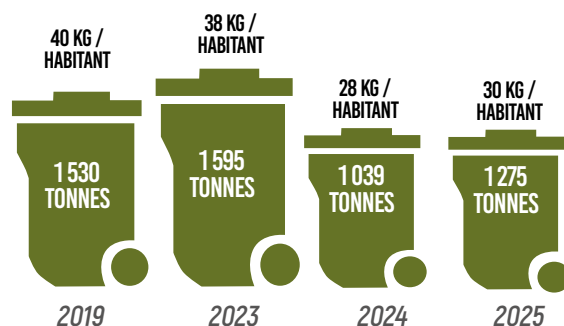
## Evolution annuelle du tonnage des emballages ménagers recyclables

En 2025, 2 653 tonnes d'emballages ont été collectées sur l'ensemble du territoire, soit une moyenne de 62 kg par habitant et par an.



Dans les 14 communes déployées (points tri en cœur de ville + bacs jaunes en zone pavillonnaire) : 70 kg/an/hab. Dans les 14 autres communes (point de tri uniquement) : 53 kg/an/hab.

## Evolution annuelle du tonnage des biodéchets collectés



Avec le déploiement du nouveau schéma et les campagnes de sensibilisation, le tonnage collecté a retrouvé le niveau d'avant l'interdiction de l'apport de végétaux (2023), avec une hausse de 25 % en 2025 par rapport à 2024.

## Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

### ► Lutte contre la renouée du Japon

Un chantier d'élimination d'un massif de renouée du Japon a été réalisé en aval immédiat du barrage de la Meuse (rive droite de l'Hérault). L'intervention a consisté en un traitement mécanique à l'aide d'une pelle équipée d'un godet cribleur sur une surface de 40m². Elle a également nécessité la déconstruction puis la reconstruction de l'enrochement sur le périmètre concerné.

**Montant : 34 680 € TTC. Financeurs : Agence de l'eau (30 %), Région (20%) et Département (20 %).**



### ► Finalisation de l'étude hydraulique sur l'Aurelle

Le comité de pilotage final de l'étude a été tenu en décembre 2025 proposant un nouvel aménagement et une modélisation hydraulique.

**Coût total : 29 237,5 € HT - Financeurs : Etat (50%), Région (20%) et Département (10%).**

### ► Entretien des affluents de l'Hérault

Des travaux de rattrapage d'entretien ont été réalisés sur les affluents de l'Hérault, comprenant abattage sélectif d'arbres et débroussaillage. Les interventions ont concerné un linéaire de 16,3 km entre 2023 et 2025, avec des opérations menées en janvier-février et de septembre à décembre 2025.

**Coût : 340 859 € HT - Financeurs : Région (20%) et Département (20%)**

### ► Stratégie de gestion des zones humides alluviales

L'élaboration de la stratégie de gestion des zones humides alluviales situées à Gignac et Pouzols a été engagée avec le lancement de la phase 1 consacrée à l'état des lieux et au diagnostic, en mars 2025.

**Montant : 31 050,5€ TTC - Financeurs : Agence de l'eau (50%), Région (20%) et Département (10%)**

### ► Zones humides de la plaine de La Boissière

Lancé fin 2023, le plan de gestion des zones humides de la plaine de La Boissière a donné lieu à la réalisation des phases 2 à 5 : diagnostic, identification des enjeux, définition des objectifs, élaboration du plan d'actions et suivi-évaluation. Deux ateliers de concertation ont été organisés avec les propriétaires et usagers du site. Le COPIL de validation du plan de gestion s'est tenu en décembre 2025.

**Montant : 35 112 € HT - Financeurs : Agence de l'eau (50%), Région (20%) et Département (10%).**



# PROJET DE TERRITOIRE

## ORIENTATION 3

S'engager en faveur des services de la vie quotidienne pour tous

### DES SERVICES PUBLICS POUR ACCOMPAGNER CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault propose une offre de services publics de proximité pensée pour accompagner chacun, à chaque âge de la vie.

La petite enfance est une priorité. Cinq crèches intercommunales et plusieurs micro-crèches offrent plus de 200 places. Le Relais petite enfance accompagne parents et assistantes maternelles, et une coordination facilite l'accès aux modes de garde. L'accompagnement à la parentalité passe par des ateliers, groupes de parole, conférences et lieux d'écoute, pour créer du lien et soutenir les familles.

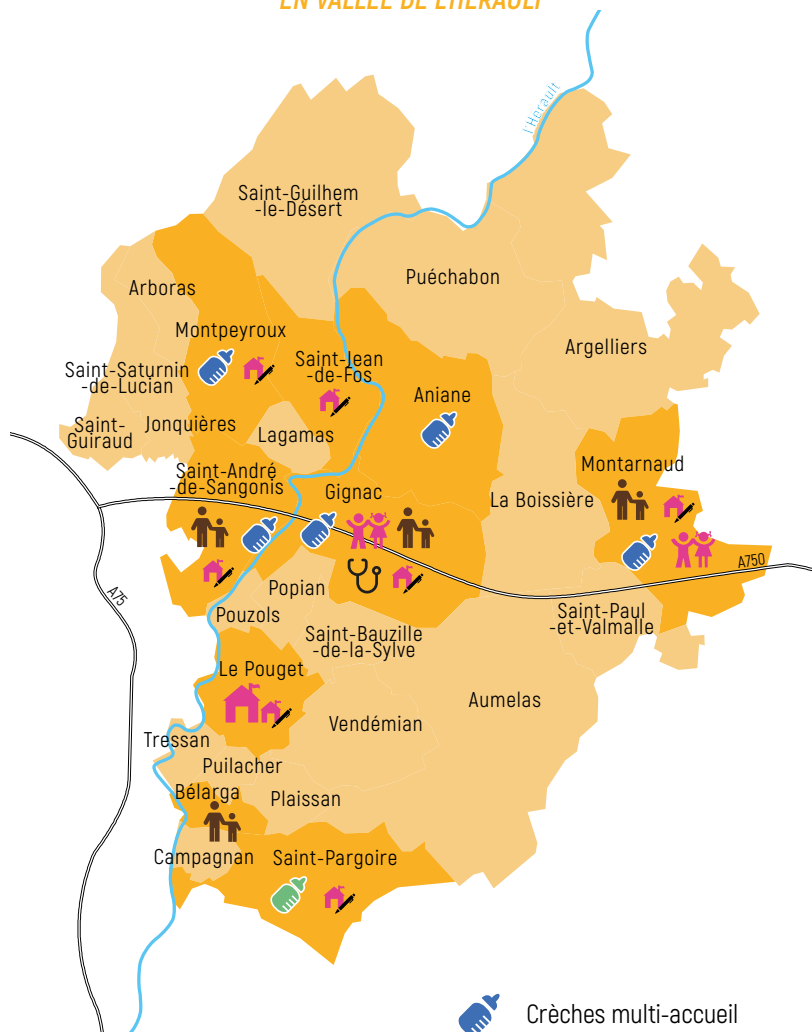
Les jeunes de 11 à 25 ans bénéficient de nombreux projets construits avec les collèges, lycées et associations du territoire : animations, accompagnement, lieux d'accueil et actions citoyennes.

L'accès aux soins est renforcé avec l'ouverture de l'extension du pôle de santé de Gignac. Celle-ci permet d'accueillir un nouveau scanner, un service de soins non programmés et de nouveaux professionnels.

La mobilité durable avance aussi avec la construction de la Maison du tourisme et des Mobilités qui regroupera le comptoir des loisirs de l'Office du tourisme et les services de mobilités et des permanences d'information.

Enfin, chacun peut pratiquer une activité physique grâce aux équipements sportifs modernisés et aux animations sportives proposées pour tous les âges.

### SERVICES AUX HABITANTS EN VALLÉE DE L'HÉRAULT



-  Crèches multi-accueil
-  Micro-crèche mode PSU (Prestation Service Unique)
-  Relais Petite Enfance (RPE)
-  Permanences RPE
-  Antenne PMI (Protection Maternelle et Infantile)
-  Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)
-  -Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMPS)
-  -Centre Médico-Psychologique de l'Enfant (CMPEA)

## OBJECTIF 8

### RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

#### Petite enfance

##### ► Journée pédagogique et séminaire petite enfance

En 2025, 80 agents de la petite enfance ont participé à des actions de formation, comprenant un séminaire sur le thème du langage et une journée pédagogique.

**Financement :** CNFPT.

##### ► Crèche : vers des repas responsables

Un nouveau prestataire assure la fourniture des repas et goûters dans les multi-accueils, à l'exception de Saint-André-de-Sangonis qui dispose d'un cuisinier. Cette organisation privilégie les produits bio et locaux tout en réduisant les emballages.

**Coût total :** 157 000 € TTC.

##### ► Festival Clapotis

Le festival jeune public dédié à l'éveil artistique et culturel des enfants de 0 à 6 ans a accueilli 6 854 visiteurs sur trois jours. Une très belle édition !

**Financement :** 67 178 € TTC - **Coût total :** 136 120 € TTC.



##### ► Ouverture d'un guichet unique

Un guichet unique a été mis en place afin de faciliter l'accès à l'information sur les différents modes d'accueil du territoire.

**Projet élaboré en collaboration avec la CAF.**

**308**

enfants  
accueillis dans  
les 5 crèches  
intercommunales

**224**

assistantes  
maternelles  
suivies par le  
RPE

**877**

enfants accueillis  
chez les  
assistantes  
maternelles

## OBJECTIF 9

### S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

#### Jeunesse

##### ► Radio

Le projet radio intercommunal a pris la forme d'un labo radio avec RPH au lycée Simone Veil. 11 jeunes ont participé - 18 émissions réalisées.

**Financements :** CCVH : 3 500 € - CAF : 3 500 €

**Coût total :** 7 000 €.

##### ► Et si on s'écoutait ?

Le festival a mobilisé 1 108 participants dont 539 jeunes à travers 11 actions sur l'ensemble du territoire. Pour la première année, plusieurs actions ont été consacrées à la parentalité.

**Financement :** CCVH 4 155,82 € TTC - CGEAC : 2 000 € TTC - CAF : 3 120 € TTC. **Coût total :** 9 275,82 € TTC

##### ► Bouge avec l'emploi

Un job dating a réuni des jeunes en recherche d'emploi et des recruteurs du territoire les 17 avril et 6 novembre à Gignac et à Saint-André-de-Sangonis. Les participants ont pris part à un atelier permettant de valoriser leurs compétences, avant de poursuivre par des entretiens s'appuyant sur les observations réalisées pendant l'activité.

**Financement :** CCVH : 250 € TTC - MLJ : 50 € TTC

**Coût total :** 300 € TTC



## OBJECTIF 10

### ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ ET IMPLIQUER LES PARENTS

#### Parentalité

#### ► Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

La thématique de l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages se poursuit avec divers partenaires.

Coût total : 800 € TTC.

#### ► Présentation des réseaux à la radio

Les réseaux Parentalité ont été présentés lors d'une émission à Radio Lodève.

#### ► Analyse des pratiques professionnelles

Plusieurs temps d'échanges ont permis aux professionnels de la parentalité du territoire de prendre du recul sur leur pratique et de renforcer leurs compétences.

Coût total : 540 € TTC.

#### ► Accompagnement des partenaires du soutien à la parentalité

Une plénière a été organisée sous forme de théâtre forum autour de la "juste place" des professionnels auprès des parents.

Coût : 1 490 €



#### ► Guide parentalité

Un guide complet a été conçu pour accompagner les familles du territoire à toutes les étapes de la parentalité, de la naissance au jeune adulte. Il facilite l'accès aux dispositifs existants, renforce la lisibilité de l'offre et est disponible en ligne. Sa diffusion a reçu de très bons retours de la part des parents et des partenaires.

Coût total : 3 000 € TTC.

21

## OBJECTIF 11

### PÉRENNISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS

#### Santé

#### ► Ouverture du local de la CCVH au Pôle Santé

Acquis fin 2024, ce local de 125 m<sup>3</sup> au Pôle Santé de Gignac est dédié à la coordination sanitaire et à la sécurité du territoire. Il accueille des actions de formation, favorise la coopération entre professionnels de santé et peut servir de centre de réaction en cas de crise (dépistage, vaccination), en partenariat avec Aésio Santé.

Coût total : 100 000 € HT (90 000 € HT pour l'aménagement et 10 000 € HT pour l'acquisition et l'installation des équipements informatiques et numériques).

#### ► Extension du Pôle Santé

Trois ans après son ouverture, le Pôle Santé de Gignac, réalisé par le Groupe FDI, a été étendu de près de 900 m<sup>3</sup>, portant la surface totale à 3 500 m<sup>3</sup> de locaux.

#### ► Nouveau scanner

L'extension a permis à AÉSIO Santé d'agrandir son centre d'imagerie et d'accueillir un scanner, mis en service en avril 2025, en complément de la radiologie et de l'échographie.



# OBJECTIF 12

## PROPOSER DES MOBILITÉS FLUIDES EN ALTERNATIVE AU VÉHICULE PERSONNEL

### Mobilités

#### ► TADAM évolue !

Le service de transport à la demande a été adapté avec une modification des horaires et un élargissement des jours de fonctionnement afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

**Financement : 70% Région occitanie - 30% CCVH**

**Coût total : 80 000 €.**



#### ► Animations mobilités

De nombreuses animations mobilités ont été organisées tout au long de l'année : stands (Pôle santé, Intermarché, marché et foire de Gignac, lycée Simone Veil), événements (Mai à Vélo, journée 100 % vélo à Aniane, fête de l'automne de Montpeyroux, Musette & Bicyclette, journée qualité de l'air) et interventions auprès de différents publics (France Travail, lycée agricole, équipes sociales, forum santé seniors et aidants).

Des actions complémentaires ont été proposées : prêt de VAE, baptêmes TAD à Montarnaud, La Boissière et Argelliers, ateliers mécaniques « Les Décussées », repair-vélo, rallye vélo, balades et présentations de projets cyclables.



#### ► Maison du Tourisme et des Mobilités

La Maison du tourisme et des mobilités en cours de construction et d'aménagement, est un lieu central qui regroupera l'accueil de l'OTI, un comptoir de loisirs et des services d'information et de mobilité. Le projet comprend l'aménagement d'environ 40 places de parking et de la voirie de desserte.

**Coût total : 3 658 785 € HT - Financeurs : CCVH (20%)**



#### ► Etude de suivi des équipements du PEM

Une étude a été menée par le CEREMA pour analyser le stationnement sur le PEM et la zone Cosmo, avec plusieurs propositions formulées pour en améliorer la gestion. Une évaluation sera réalisée 18 mois après leur mise en œuvre.

**Coût total : 39 700,50 € TTC.**

#### ► Aménagement de liaisons cyclables

Trois projets de liaisons cyclables sont en cours : une liaison à partir du PEM de Gignac vers Pouzols, Popian et Saint-Bauzille-de-la-Sylve, la requalification de la bande cyclable sur la RD619 entre Gignac et Saint-André-de-Sangonis. Le fonds de concours stationnements vélo de la CCVH a également soutenu deux communes.

**Coût : liaison cyclable sud PEM 1,9 M€ TTC - liaison cyclable Gignac 252 000€ TTC- coût stationnements vélo 6 800 € TTC.**

26

événements  
Mobilité

1814

kms parcourus  
TADAM -  
220 trajets

177

réservations  
TADAM  
entre janvier et  
octobre 2025

# OBJECTIF 13

## SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES DURABLES

### Sports

#### ► Subventions



- FFJBT (tambourin) : **7 000 €** – Soutien au fonctionnement
- Cavaliers des 3 Fontaines : **12 000 €** – Organisation du CCI 3\*
- AS Collège Gignac : **1 000 €** – Organisation AS Tambourin.

#### ► Jeux de la vallée

Un événement sportif intercommunal a réuni 112 participants issus de 15 communes, constituant des équipes pour s'affronter sur différentes épreuves.

**Coût total : 2 919 € TTC.**

#### ► Les Ricochets du Diable

La première compétition de ricochets au pont du Diable a rassemblé 102 participants : 26 binômes le matin et 50 participants élite l'après-midi, dans le respect de l'esprit des lieux et des paysages.

**Coût total : 5 907,58 € TTC.**



#### ► Sport Santé Enfants

Une journée sport et santé a été organisée le 21 octobre au pont du Diable pour 150 enfants des ALSH du territoire, avec différents ateliers proposés en rotation tout au long de la journée.

**Coût total : 1 000 € TTC.**

#### ► Sport Santé Seniors

Une randonnée tout public a été organisée le 16 mars à Aniane pour sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive sur la santé, réunissant 100 participants.

**Coût total : 660,72 € TTC.**

#### ► Journée de la jeunesse et du sport

Une fête a été organisée le 24 mai à Saint-André-de-Sangonis, Saint-Pargoire et Montarnaud afin de permettre aux jeunes de découvrir différentes pratiques sportives, réunissant 625 participants.

**Coût total : 1200 € TTC.**

#### ► Ouverture Maison Sport Santé

L'antenne de la CCVH de la Maison Sport Santé Cœur d'Hérault a été ouvert le 17 novembre au pôle santé à Gignac.

### Activités de pleine nature

#### ► Subventions



- Je Cours Toujours : **3 000 €** – 2 trails
- Foyer rural de Saint-Jean-de-Fos : **1 500 €** – 1 trail
- Baudille Trail : **1 500 €** – 1 trail
- Roue Libre Gignacoise : **4 000 €** – Randonnée VTT
- Foyer rural de St Bauzille de la Sylve : **1 000 €** – Run and bike
- Le Bol d'Air Gignacois : **500 €** – Trail
- Argelliers Trail : **1 000 €** – trail

#### ► Musette et bicyclette

La 3<sup>ème</sup> édition a eu lieu en octobre 2025. Le week-end comprenait une soirée, des animations et une randonnée à vélo.

**Coût total : 19 000 € TTC.**

#### ► Challenge des 5 trails

Ce Challenge sportif s'est déroulé en février, mars, octobre et novembre 2025 à St-Guilhem-le-Désert, St-Jean-de-Fos, Aniane, Gignac, Argelliers et Montpeyroux.

**Coût total : 13 500 € TTC.**

#### ► Entretien des chemins

L'entretien des chemins VTT, des sentiers de randonnée et du site d'escalade a été assuré tout au long de l'année sur Puechabon, Vendémian, Montpeyroux, Le Pouget, Argelliers, Popian, Belarga et St Saturnin.

**Coût total : 7 050 € TTC.**

#### ► Nouveau sentier à Plaissan

Réalisation du sentier de petite randonnée de Plaissan.

**Coût total : 8 968 € TTC.**

#### FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault affirme son ambition : proposer une offre culturelle riche, accessible et ancrée dans le territoire.

L'école de musique intercommunale accueille enfants, adolescents et adultes dans des parcours adaptés. Elle favorise la pratique collective et individuelle tout en cultivant la créativité, l'écoute et le lien social. En 2025, 146 concerts ont été proposés par l'école de musique.

24

Le réseau de lecture publique, présent dans 24 communes, met à disposition livres, ressources numériques et animations. Les bibliothèques et médiathèques sont des lieux de vie, de découverte et de transmission.

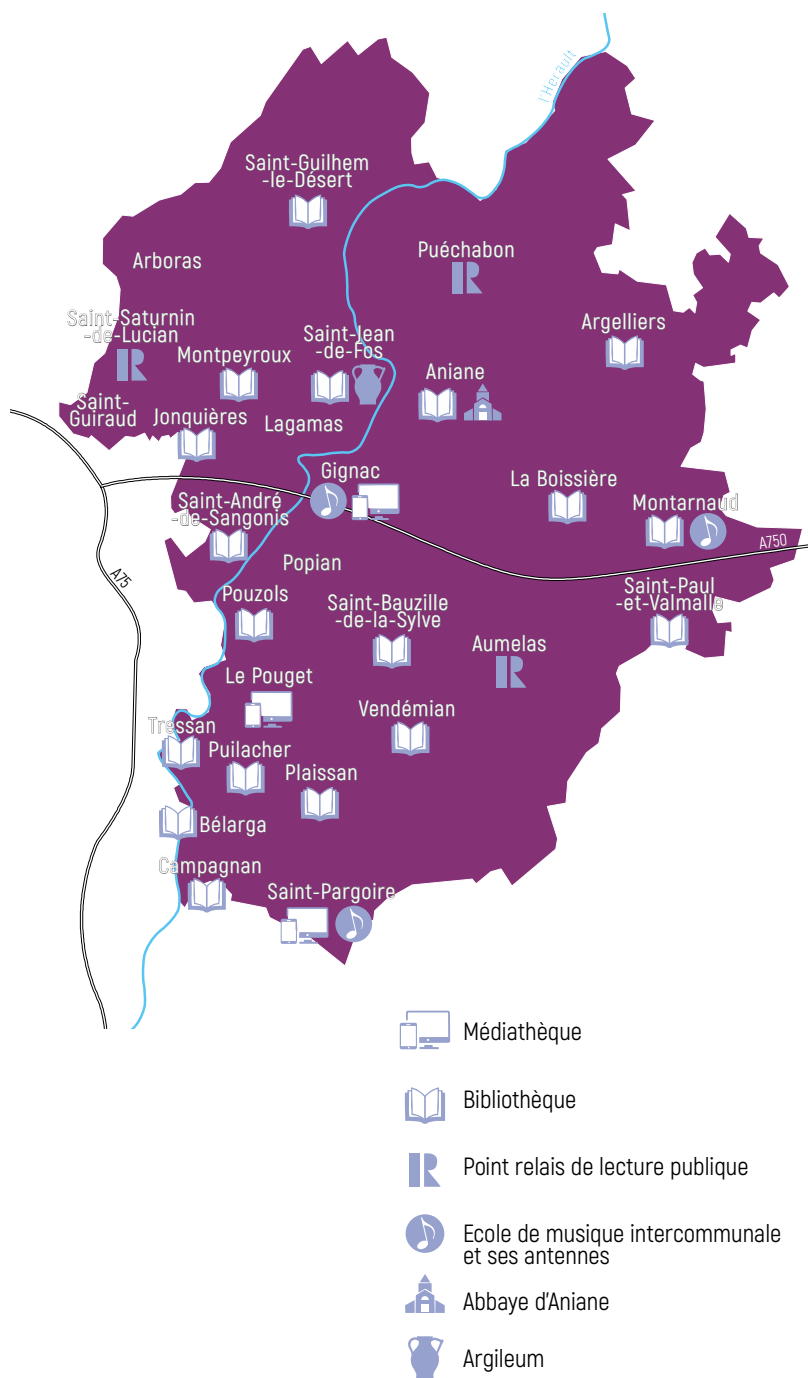
Des actions éducatives, en partenariat avec les écoles et structures sociales, sensibilisent les jeunes aux arts, au patrimoine et aux pratiques artistiques.

Plusieurs équipements structurent cette dynamique :

- L'ancienne abbaye d'Aniane accueillera expositions, concerts et événements culturels. En 2025, les travaux de réhabilitation de la chapelle ont continué, incluant la restauration des vitraux et décors patrimoniaux.
- Argileum, à Saint-Jean-de-Fos, valorise le savoir-faire potier à travers des démonstrations, expositions et ateliers interactifs.

La culture est ainsi un moteur de curiosité, de lien social et de développement local.

#### DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN VALLÉE DE L'HÉRAULT



# OBJECTIF 14

## ÉQUILIBRER L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'ACTION CULTURELLE

### Ecole de musique intercommunale

#### ► Les Ministrings du Conservatoire de Lausanne

Ensemble à cordes composé de jeunes musiciens du Conservatoire de Lausanne, proposant un spectacle mêlant rigueur musicale, originalité et chorégraphies collectives, porté par des musiques évoquant le voyage.

Coût : 2 750 € TTC.

#### ► Tubas de Noël

Troisième édition du grand orchestre de tubas d'Occitanie, des tubistes passionnés, débutants ou aguerris jouent un répertoire grandiose pour les fêtes de fin d'année.

Coût : 1 600 € TTC.

#### ► Récital de guitare classique – Édith Pageaud

Récital de guitare classique d'exception proposé par Édith Pageaud, interprète reconnue parmi les nouveaux visages de la guitare classique et distinguée par plusieurs récompenses prestigieuses. La représentation a été suivie d'une rencontre pédagogique avec des élèves guitaristes de l'EMI, favorisant les échanges autour de la pratique instrumentale et de la transmission artistique.

Coût : 900 € TTC.

#### ► Musique et patrimoine

Cycle de concerts itinérant au cœur de sites patrimoniaux, proposant une immersion musicale entre époques et styles. Le public a notamment découvert un duo de violes de gambe autour des chefs-d'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un duo clarinette-guitare mêlant répertoire classique, influences d'Amérique latine et tango, dans des lieux porteurs d'histoire.

Coût : 1 300 € TTC.

433

élèves  
musiciens et 20  
professeurs

9 728

spectateurs  
aux 146 concerts

2 800

personnes  
sensibilisées à  
l'éducation  
artistique

#### ► Ateliers chansons en EHPAD

Ateliers intergénérationnels de création de chansons menés en EHPAD avec les résidents et leurs familles, ainsi qu'en milieu scolaire avec les élèves. Ces actions visent à amener la culture en EHPAD et à recréer du lien social entre les générations à travers la création musicale collective.

Coût : 2 320 € TTC.

### Réseau de lecture publique

#### ► Festival Mots Parleurs

En janvier 2025, le festival Mots Parleurs a mis en lumière la parole et l'oralité à travers 23 rendez-vous. 1 700 spectateurs ont vibré au son des conteurs, slameurs et autres artistes.

Coût : 42 000€ TTC dont mécénat 17 000 € TTC.



#### ► Nouvelle identité visuelle du réseau

Création d'une nouvelle charte graphique, refonte du site internet et déploiement d'une campagne d'affichage afin de renforcer la lisibilité et l'attractivité du réseau.

Coût : 15 000 € TTC.

#### ► Documentaires adultes

Acquisition de 500 ouvrages documentaires d'actualité (société, économie, sciences, médias...), organisés en lots tournants entre les bibliothèques du réseau afin de favoriser la circulation des ressources et l'accès à l'information.

Coût : 12 000 € TTC.

8 585

particuliers  
inscrits (+17%  
depuis 2024)

320 335

prêts dans le  
réseaux (+7%  
depuis 2024)

18,5%

des habitants  
inscrits en  
bibliothèque

#### ► Subventions aux communes pour les bibliothèques

- Argelliers: 30 000 € - construction
- Montpeyroux : 681,50 € - mobilier
- Saint-Jean-de-fos : 44 394 € - extension
- Montarnaud : 922,66 € - mobilier

# OBJECTIF 15

## RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DE LA CULTURE

### Service éducatif patrimoine

#### ► Faire parler les mémoires

Projet mené avec 15 lycéens du lycée agricole de Gignac, accompagnés par l'association **Nos Mémoires Vives** et le service éducatif de la vallée de l'Hérault, autour de la collecte de témoignages de 6 anciens pupilles et professionnels de l'ancienne institution d'Aniane. Les récits ont été valorisés sous forme de podcasts et d'une exposition sonore et visuelle présentée au Sonamble puis à l'ancienne abbaye d'Aniane lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Coût : 4 470 € TTC.

#### ► Abbaye des possibles - volet scolaire

Dans le cadre des résidences d'artistes organisées à l'ancienne abbaye d'Aniane à l'occasion de l'évènement **Abbaye des Possibles**, le collectif d'art phygital "Synanta" est intervenu à l'école Anne Frank de Saint-André-de-Sangonis pour présenter le procédé cymatique.

De plus, Elisa Beiram a effectué sa résidence littéraire au lycée Simone Veil de Gignac en partenariat avec l'OCUM et Montpellier 2028.

Coût : 500 € TTC.

#### ► 1 % artistique

Dans le cadre du 1% artistique, les deux artistes du collectif Ile/Mer/Froid ont été sélectionnés pour réaliser des installations artistiques au collège port Marianne. Pour créer des oeuvres à usage détourné, ils se sont inspirés des formes de la poterie traditionnelle de Saint-Jean-de-Fos. Les élèves du collège ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à la démarche artistique des potiers de Ile/mer/froid en lien avec la visite du musée Argileum - la maison de la poterie.

#### ► Exposition itinérante Tambornet

La vallée de l'Hérault a mis le tambourin à l'honneur avec une exposition photographique et patrimoniale itinérante. Un volet scolaire, mis en oeuvre par le Service éducatif vallée de l'Hérault, a permis à plusieurs classes des communes hôtes de découvrir ou redécouvrir ce sport à l'ancrage territorial fort, son histoire, son évolution et les grandes figures locales qui l'on fait évoluer.

#### ► Oh la tuile ! Histoire d'argile

À travers une semaine complète d'animations ludiques et artistiques à la découverte du musée Argileum, de la tradition potière Jeannifossienne et de la matière argile, les enfants ont créé des carnets de voyages et des objets en céramiques. Ce projet d'éducation artistique et culturelle extra-scolaire a abouti à une exposition à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Coût : 1 000 € TTC.

1 660

participants

74

groupes  
concernés par les  
actions

32%

des groupes  
issus du  
territoire



# OBJECTIF 16

## EXPÉRIMENTER ET CRÉER UN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRÉ DANS LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

### Ancienne abbaye d'Aniane

#### ► Événements Fondation du patrimoine / mécénat

Deux actions de mécénat ont été organisées en faveur des travaux de la chapelle du pénitencier d'Aniane. Une soirée des dirigeants, à destination des entreprises du territoire, a permis de collecter 29 500 €, dont un don exceptionnel de 25 000 € de l'entreprise FPI Montarnaud.

Un concert de l'Ensemble La Sportelle (orgue et chœur), financé par la Fondation du patrimoine, a également été proposé dans l'ancienne abbaye, réunissant une quarantaine de personnes.



#### ► Programmation patrimoniale des vacances scolaires

Pendant les vacances d'avril, d'été et de Toussaint, le public a pu profiter des actions de valorisation du patrimoine proposées à l'abbaye : visites guidées, ateliers aquarelle, atelier photo, escape game ... autant de portes d'entrée vers la découverte et la compréhension de l'histoire du site.

#### ► Journées européennes de l'Archéologie et du Patrimoine

Temps forts à l'abbaye d'Aniane, ces événements proposent chaque année une programmation gratuite de conférences, visites guidées et ateliers pour faire découvrir le monument et son histoire au public.

**Coût : 1 600 € TTC.**

#### ► Chemin du vivant - L'abbaye des possibles

Le 4 octobre 2025, l'ancienne abbaye d'Aniane a accueilli « Chemins du vivant - L'abbaye des possibles », un projet inscrit dans la dynamique de Montpellier 2028 Terres de culture. Résidences d'artistes, expositions, parcours en déambulation et performances ont permis au public de (re)découvrir ce site patrimonial et son potentiel culturel.

#### ► Ancienne abbaye - Un chantier ouvert au public

Le chantier de restauration de la chapelle du pénitencier a fait l'objet d'actions de valorisation mêlant photographie, création audiovisuelle et médiation culturelle. Couverture photographique, réalisation d'un documentaire, projection publique et visites de chantier ont permis de faire découvrir les travaux aux habitants, élus et partenaires.

### Patrimoine

#### ► Patrimoine républicain – « Mariannes en vallée de l'Hérault »

Une opération inédite de recensement et de valorisation des Mariannes des 28 communes a été menée en partenariat avec l'Inventaire général Région Occitanie et l'Association OLAIC 34. Des fiches d'inventaire et un livret pédagogique ont été réalisés afin de transmettre cette mémoire aux habitants et aux jeunes générations.

**Total production livret : 4 834 € TTC.**

#### ► Patrimoine religieux – Des panneaux pour transmettre l'histoire

Des panneaux de médiation ont été réalisés pour les communes de Vendémian et Saint-Guilhem-le-Désert afin de retracer l'histoire du déplacement de deux tableaux de l'église de Saint-Guilhem-le-Désert vers Vendémian à la suite de la Révolution française.

**Total production livret : 4 834 € TTC.**



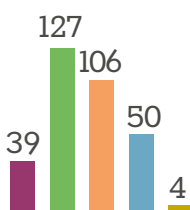
## Ressources humaines

### ► Effectifs

Au 31 décembre 2025 : 326 agents au sein de la collectivité dont 281 agents permanents et 4 apprentis.

Effectif payé au 31 décembre 2025 (remplaçants et renforts inclus) :

- Pôle Action Culturelle
- Pôle Aménagement de l'Espace et Environnement
- Pôle Attractivité Territoriale
- Pôle Ressources
- Apprentis



### ► Mutualisation formation

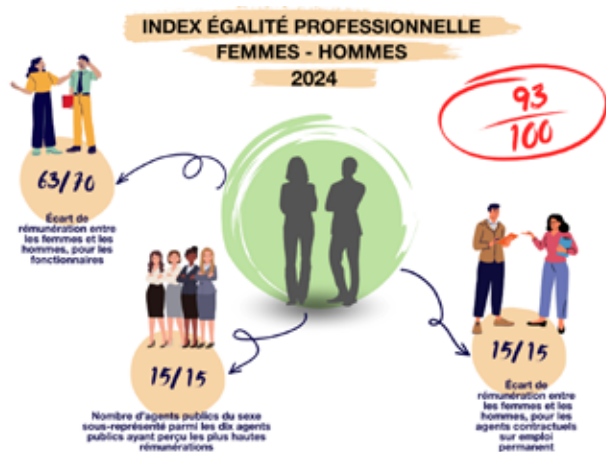
En février 2025, un recensement proposant 15 actions de formation auprès de 13 collectivités mutualisées a été réalisé. Sept actions ont intéressé 8 collectivités et 36 agents ont pu bénéficier d'une formation dans le cadre de la mutualisation.



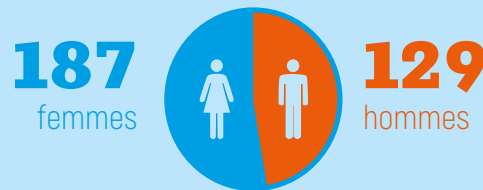
### ► Dialogue social

Le dialogue social en 2025 s'est traduit par l'organisation de 3 réunions du Comité Social Territorial (CST) ainsi que de 3 réunions de sa Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

### ► Index égalité professionnelle



Répartition Hommes/Femmes :



Répartition par genre et par catégorie en % :



Données issues du rapport Egalité Femmes-Hommes

### ► Recrutement et mobilité interne

Nombre de dossiers de recrutements instruits : 85

Répartition par pôle : Pôle attractivité : 30, Pôle aménagement-environnement : 37, Pôle action culturelle : 7, Pôle ressources : 8, Direction générale : 3

Nombre de stagiaires accueillis : 81

Petite enfance (crèches) : 71, Services administratifs : 3, Services techniques : 5, Services culturels : 2.

4 223

fiches de paie sur l'année

1 014

arrêtés individuels

188

contrats

## Finances - marchés

8 agents

3 864 bons de commande émis pour 20 millions d'euros d'achats et 10 597 mandats traités

38 marchés publics MAPA, 18 marchés de fournitures et 4 marchés de travaux

14 communes adhérentes au service mutualisé (marchés publics) : 9 procédures conduites dans l'année

## Direction des systèmes d'information

7 agents

Gestion d'un parc de 105 serveurs et 968 équipements informatiques (dont 340 PC) et 93 logiciels différents, répartis physiquement sur 39 sites.

Système d'information géographique (SIG).

Service informatique mutualisé : 18 communes adhérentes pour 325 postes informatiques et 250 interventions.

**Actions 2025** : début du déploiement d'Office 365 et mise en place d'un système de gestion des demandes d'assistance.

**Fonctionnement (hors salaires) 610 000 €**

**Investissement 300 000 €**



## Contrôle de gestion - fiscalité

2 agents

Pilotage du service mutualisé observatoire fiscal : 21 communes adhérentes

Contrôle de gestion et contribution à la stratégie financière globale.

## Administration générale

12 agents

**Assemblées** : 22 bureaux, 8 conférences des maires, 11 conseils communautaires pour 299 délibérations

**Juridique** : 380 saisines dont 61 dans le cadre du service mutualisé (8 communes)

**Moyens généraux** : 210 événements accompagnés, 55 prêts de matériel aux communes et associations

**Accueil** : 6 360 courriers entrants, 1 767 courriers sortants

**Fonctionnement (hors salaires) : 454 000 €**

## Prospective - évaluation

3 agents

12 communes adhérentes au service d'ingénierie financière : 5 projets suivis pour 3 communes

Suivi du schéma de mutualisation : 9 services mutualisés, 27 communes adhérentes à au moins un service

Évaluation des politiques publiques : en 2025 évaluation des aides à l'immobilier d'entreprise

**Actions 2025** : réalisation et présentation aux élus du bilan du projet de territoire, consultation de prestataires pour l'élaboration du nouveau projet de territoire



## Communication

5 agents

18 600 exemplaires par numéro du magazine Territoire

11 500 visiteurs par mois sur le site web

12 000 followers sur Facebook (+ 1 100 dans l'année)

**Actions 2025** : mise en ligne en juin du nouveau site web, création de la nouvelle identité du réseau des bibliothèques, communication du nouvel événement Les Ricochets du Diable

**Fonctionnement (hors salaires) : 428 000 €**



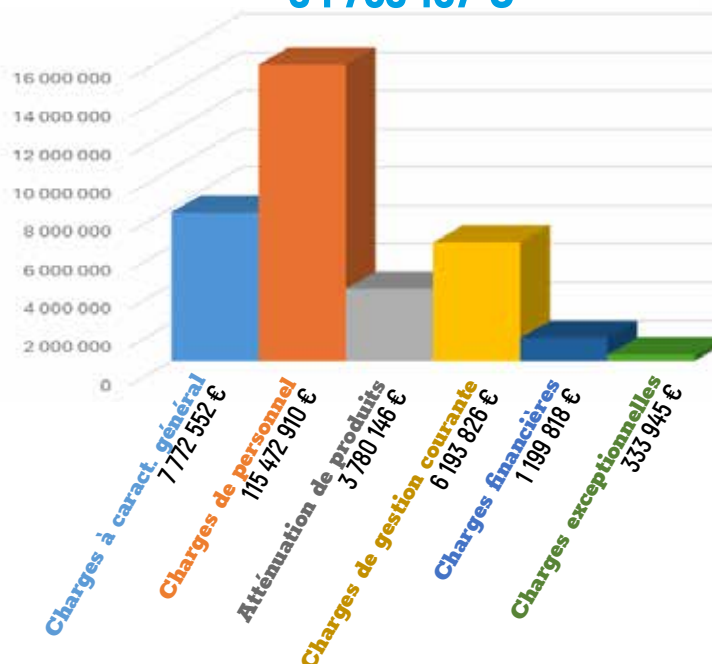
## Documentation

1 agent

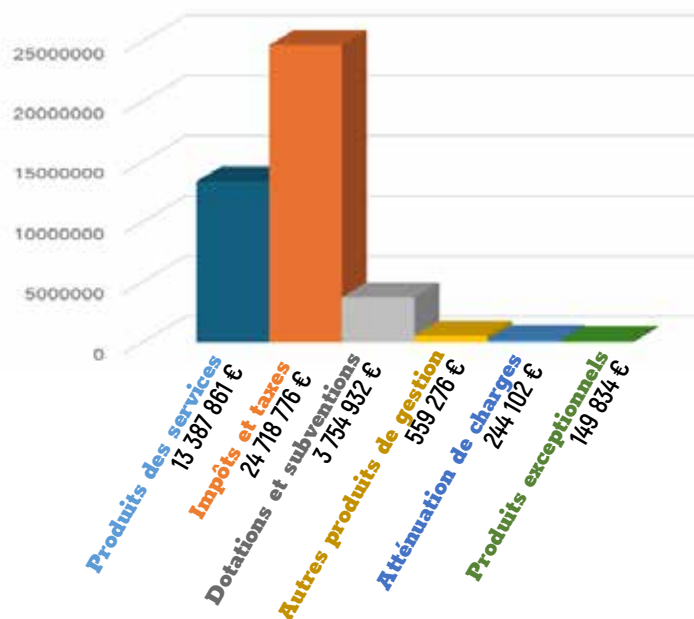
51 abonnements, 75 articles mis à disposition par semaine

### Fonctionnement

► Dépenses réelles :  
**34 753 197 €**



► Recettes réelles :  
**42 814 781 €**



► Répartition des dépenses de **FONCTIONNEMENT** par orientation :

30



**10,41 %**  
**Orientation 1 - Economie**

Agriculture - Viticulture ; Développement économique  
Commerce et artisanat ; Alternateur ; Office du Tourisme.



**26,91 %**  
**Orientation 3 - Services**

Petite enfance ; Jeunesse ; Parentalité ; Santé ; Mobilités ;  
Sports ; Activités de pleine nature.



**54,74 %**  
**Orientation 2 - Cadre de vie**

Droit des sols et urbanisme ; Habitat ; Petites villes de  
demain ; Stratégie urbaine durable ; Grand site de France,  
Natura 2000 ; Biodiversité ; Eau potable ; Assainissement ;  
Déchets ménagers ; GEMAPI.



**7,94 %**  
**Orientation 4 - Culture**

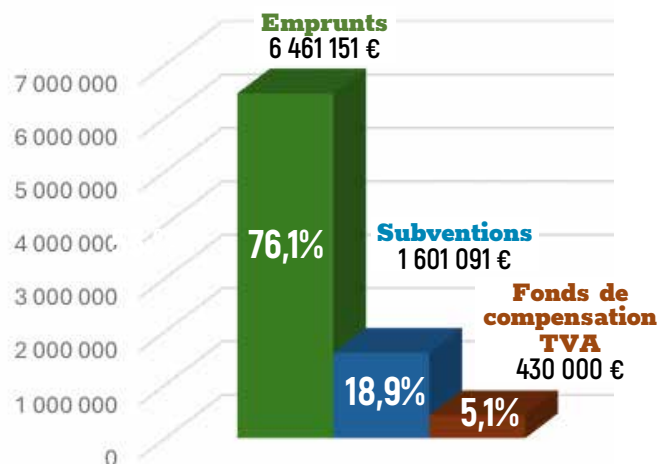
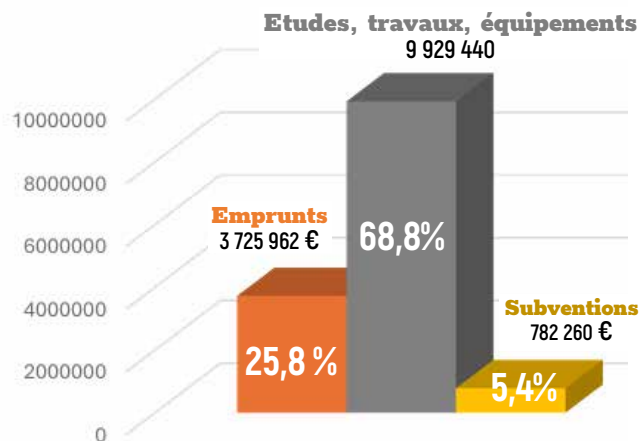
Ecole de musique ; Réseau de lecture publique ; Service  
éducatif ; Ancienne abbaye d'Aniane ; Argileum.

| Exécution budgétaire 2025 - fonctionnement (en €)        | Dépenses          | Recettes          | Résultat d'exécution 2025 | Résultat de clôture |
|----------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|
| Budget principal                                         | 28 276 174        | 31 209 808        | 2 933 634                 | 14 480 369          |
| Budget GEMAPI                                            | 265 108           | 379 882           | 114 774                   | 549 073             |
| Budget Immeubles de rapport                              | 45 092            | 77 709            | 32 617                    | 127 927             |
| Budget ZAE la garrigue                                   | 1 511 486         | 1 511 486         | -                         | -                   |
| Budget ZAE les treilles                                  | 1 136 086         | 1 136 086         | -                         | -                   |
| Budget ZAE la croix                                      | 17 915 102        | 17 915 102        | -                         | -                   |
| Budget ZAE 3 fontaines                                   | 627 950           | 627 950           | -                         | -                   |
| <b>Total Services Publics Administratifs</b>             | <b>49 776 997</b> | <b>52 858 022</b> | <b>3 081 025</b>          | <b>15 157 369</b>   |
| Budget assainissement (EU)                               | 4 907 712         | 4 869 042         | -                         | 633 510             |
| Budget eau potable (AEP)                                 | 5 805 380         | 6 257 802         | 452 422                   | 227 739             |
| <b>Total Services Publics Industriels et Commerciaux</b> | <b>10 713 092</b> | <b>11 126 844</b> | <b>413 752</b>            | <b>861 249</b>      |
| <b>Total tous budgets</b>                                | <b>60 490 089</b> | <b>63 984 866</b> | <b>3 494 777</b>          | <b>16 018 618</b>   |

## Investissement

► Dépenses réelles :  
**14 437 662 €**

► Recettes réelles :  
**8 492 242 €**



► Répartition des dépenses d'INVESTISSEMENT par orientation :



**18,87 %**

**Orientation 1 - Economie**

Agriculture - Viticulture ; Développement économique  
Commerce et artisanat ; Alternateur ; Office du Tourisme.



**6,50 %**

**Orientation 3 - Services**

Petite enfance ; Jeunesse ; Parentalité ; Santé ; Mobilités ;  
Sports ; Activités de pleine nature.



**63,79 %**

**Orientation 2 - Cadre de vie**

Droit des sols et urbanisme ; Habitat ; Petites villes de  
demain ; Stratégie urbaine durable ; Grand site de France,  
Natura 2000 ; Biodiversité ; Eau potable ; Assainissement ;  
Déchets ménagers ; GEMAPI.



**10,84 %**

**Orientation 4 - Culture**

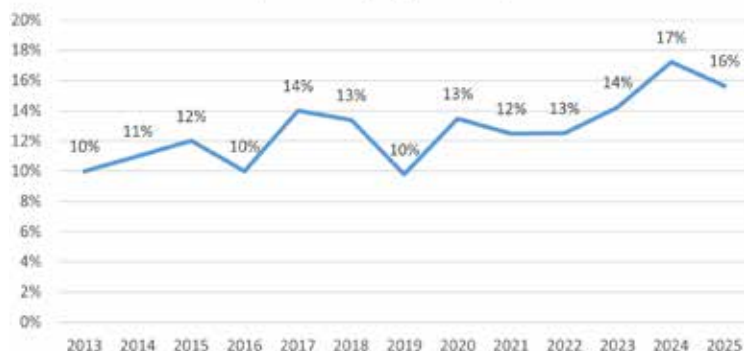
Ecole de musique ; Réseau de lecture publique ; Service  
éducatif ; Ancienne abbaye d'Aniane ; Argileum.

| Réalisations 2025 en Investissement (en €)               | Dépenses          | Recettes          | excédent ou besoin<br>de financement 2025 | excédent ou besoin de<br>financement global |
|----------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Budget principal                                         | 6 756 129         | 7 059 545         | 303 416                                   | - 763 894                                   |
| Budget GEMAPI                                            | 224 402           | 540 321           | 315 919                                   | 287 701                                     |
| Budget Immeubles de rapport                              | 460 299           | 587 380           | 127 081                                   | 106 597                                     |
| Budget ZAE la garrigue                                   | 1 646 352         | 1 392 091         | - 254 261                                 | - 1 309 186                                 |
| Budget ZAE les treilles                                  | 1 230 042         | 1 103 106         | - 126 936                                 | - 750 809                                   |
| Budget ZAE la croix                                      | 17 867 169        | 17 009 594        | - 857 575                                 | - 13 875 897                                |
| Budget ZAE 3 fontaines                                   | 627 937           | 620 145           | - 7 792                                   | - 627 937                                   |
| <b>Total Services Publics Administratifs</b>             | <b>28 812 330</b> | <b>28 312 182</b> | <b>- 500 148</b>                          | <b>- 16 933 425</b>                         |
| Budget assainissement (EU)                               | 4 211 558         | 3 606 064         | - 605 494                                 | - 161 421                                   |
| Budget eau potable (AEP)                                 | 3 272 695         | 3 542 060         | 269 365                                   | 91 091                                      |
| <b>Total Services Publics Industriels et Commerciaux</b> | <b>7 484 253</b>  | <b>7 148 124</b>  | <b>- 336 129</b>                          | <b>- 70 330</b>                             |
| <b>Total tous budgets</b>                                | <b>36 296 583</b> | <b>35 460 306</b> | <b>- 836 277</b>                          | <b>- 16 863 095</b>                         |

## ► Capacité d'autofinancement

La bonne situation financière de la communauté de communes s'analyse en particulier par sa capacité d'autofinancement (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) qui est depuis 2020 au-dessus de la barre des 12%. Elle s'est maintenue entre 10% et 12% entre 2013 et 2016 avec deux embellies en 2017, 2018 et 2020 (hausse à 13 et 14%). Elle se stabilise depuis 2021 à un peu plus de 12% et progresse depuis 2022 pour atteindre 17% en 2024 et 16% en 2025. Le niveau d'épargne dégagé doit permettre de couvrir le besoin de financement des investissements et le remboursement de la dette. En d'autres termes, garantir une capacité d'autofinancement par une gestion budgétaire rigoureuse et la maîtrise de l'endettement.

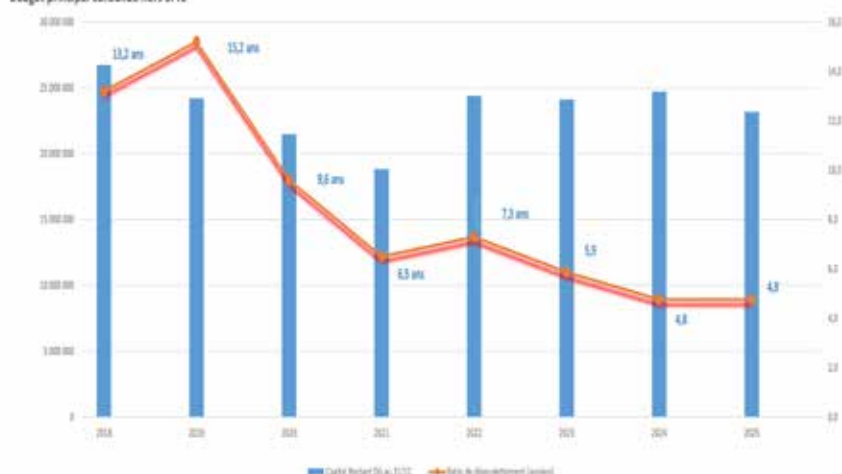
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BUDGET PRINCIPAL  
(Taux d'épargne nette)



## ► Capacité de désendettement

La capacité de désendettement se mesure par le rapport entre l'encours de la dette sur l'épargne brute. Il permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser intégralement le capital de sa dette. Ce ratio doit être maintenu en deçà des 10 ans pour garantir la capacité de la collectivité à renouveler ses investissements. Depuis 2020, le ratio se maintient en dessous de 10 ans et depuis 2023, en dessous de 6 ans. Pour maintenir ce niveau, il est impératif de préserver une épargne suffisante tout en ayant recours à de nouveaux emprunts de manière raisonnée. Il s'agit de faire coïncider le financement de nouveaux investissements avec l'extinction de l'encours de la dette sur les prochaines années.

Budget principal consolidé hors SPIC



## ► Encours consolidé de la dette

La présentation du niveau d'endettement de la collectivité s'analyse par consolidation de la dette du budget principal avec les budgets annexes, hors budget de l'eau et de l'assainissement, soit un total de 23,18 M.

L'encours de la dette de la collectivité se maintient quasiment au même niveau d'endettement depuis 2022 du fait de l'équilibre entre la souscription d'emprunts nouveaux et ceux arrivés à terme. Le taux d'endettement qui se mesure par le rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement se situe à 0,61%, sachant qu'il faut éviter de franchir le seuil de 1%.

## ► Le point sur la fiscalité

### - Taxe d'habitation (locaux vacants et résidences secondaires)

Taux : 15 % - Recettes fiscales : 731 674 €

### - Taxe foncière bâti

Taux : 6,09% - Recettes fiscales : 2 545 950 €

### - Taxe foncière non bâti

Taux : 16,76 % - Recettes fiscales : 217 226 €

### - Cotisation foncière des entreprises

Taux : 38,71 % - Recettes fiscales : 2 825 434 €

### - Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties

Taux : 51,12 % - Recettes fiscales : 111 318 €

### - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Taux : 18,71 % - Recettes fiscales : 8 182 111 €

### - Taxe de séjour

Recettes fiscales : 117 943 €

### - Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

Recettes fiscales : 946 328 €

### - Taxe sur les surfaces commerciales

Cotisation : 356 027 €

# SUBVENTIONS 2025

## FOND DE CONCOURS VERSÉS

| AIDES IMMOBILIER ENTREPRISES                                   | 169 650 €   |
|----------------------------------------------------------------|-------------|
| Les écoruches                                                  | 14 000 €    |
| Nature Dog                                                     | 8 000 €     |
| Sun City                                                       | 24 000 €    |
| Maison des Fromages                                            | 50 000 €    |
| Multi commerces Vendémian                                      | 25 000 €    |
| Aide à l'immobilier requalification de locaux                  | 25 861 €    |
| Aide à l'immobilier d'entreprise Agriculture primaire          | 2 789 €     |
| Atelier 3C                                                     | 20 000 €    |
| JEUNESSE, SPORT, SANTE                                         | 17 817 €    |
| Hall des sports - Gignac                                       | 17 817 €    |
| LECTURE PUBLIQUE                                               | 13 304 €    |
| Plaisan                                                        | 2 766 €     |
| Vendémian                                                      | 10 538 €    |
| MOBILITE                                                       | 60 875 €    |
| Liaison cyclable - Conseil général du département de l'Hérault | 60 000 €    |
| Arceaux vélo - St-André-de-Sangonis                            | 875 €       |
| PETITES VILLES DE DEMAIN                                       | 29 1319 €   |
| Etude de faisabilité d'une médiathèque - St-André-de-Sangonis  | 62 088,27 € |
| Rue Caminade - Gignac                                          | 35 000 €    |
| Cave coopérative - Gignac                                      | 20 397 €    |
| Travaux de réfection - Gignac                                  | 20 730 €    |
| Sécurisation d'un carrefour - St-André-de-Sangonis             | 24 766 €    |
| Aménagement urbain PMR - St-André-de-Sangonis                  | 50 000 €    |
| Plaine des Sports - Montarnaud                                 | 138 796 €   |
| PROSPECTIVES                                                   | 35 996 €    |
| Pouzols                                                        | 13 250 €    |
| Travaux de réfection de voirie - Campagnan                     | 4 222 €     |
| Jonquièrre                                                     | 1 582 €     |
| Arboras                                                        | 1 942 €     |
| Travaux de sécurisation - Bélarga                              | 15 000 €    |
| PARC ACTIVITES ECONOMIQUES                                     | 20 373 €    |
| Restaurant Campanile - Tressan                                 | 9 901 €     |
| Restaurant - Saint-André-de-Sangonis                           | 10 472 €    |
| TOTAL                                                          | 782 440 €   |

## AIDES HABITAT POUR LES COMMUNES (Rénovissime – bailleurs sociaux)

| ANIANE                     | 10 959 €  |
|----------------------------|-----------|
| ARBORAS                    | 500 €     |
| ARGELLIER                  | 1 122 €   |
| AUMELAS                    |           |
| BÉLARGA                    | 37 682 €  |
| LA BOISSIÈRE               |           |
| CAMPAGNAN                  | 1865 €    |
| GIGNAC                     | 19 825 €  |
| JONQUIÈRES                 | 1 906 €   |
| LAGAMAS                    | 500 €     |
| MONTARNAUD                 | 40 500 €  |
| MONTPEYROUX                | 25 068 €  |
| PLAISSAN                   |           |
| POPIAN                     |           |
| LE POUGET                  | 5 497 €   |
| POUZOLS                    | 2 904 €   |
| PUÉCHABON                  |           |
| PUILACHER                  |           |
| SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS    | 9 892 €   |
| SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE | 418 €     |
| SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT    |           |
| SAINT-GUIRAUD              |           |
| SAINT-JEAN-DE-FOS          | 4 309 €   |
| SAINT-PARGOIRE             | 4 689 €   |
| SAINT-PAUL-ET-VALMALLE     |           |
| SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN   |           |
| TRESSAN                    | 500 €     |
| VENDÉMIAN                  | 3 970 €   |
| TOTAL                      | 172 106 € |

### À noter

Les montants présentés ici correspondent aux montants versés dans l'année, alors que dans les pages précédentes les montants présentés correspondent aux sommes attribuées.

# SUBVENTIONS 2025

34

| SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT<br>VERSÉES                      |                 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>                               | <b>39 244 €</b> |
| AMMA céramique                                                | 7 000 €         |
| Semaine du goût, de l'alimentation et de l'agriculture        | 672€            |
| CIVAM - De ferme en ferme                                     | 500 €           |
| Les lundis vignerons                                          | 800 €           |
| Agripredict- Convention agriculteurs                          | 5 000 €         |
| Association Les potiers de Saint de Fos – Marchés des potiers | 1 000 €         |
| Circulade en terrasse du Larzac                               | 1 500 €         |
| Association ADIE                                              | 3 000 €         |
| ARIAC                                                         | 2 000 €         |
| Vignerons Montpeyroux – Toutes caves ouvertes – Régala des    | 3 000 €         |
| Semaine du goût – Festival Alimen'terre                       | 1000 €          |
| Fête de la Transhumance                                       | 1000 €          |
| Festival des vins- Aniane                                     | 1 500€          |
| Evènement viticole- Fonjoia                                   | 500 €           |
| Convention de Coopération – IGP hérault                       | 5 000 €         |
| Initiatives Cœur d'Hérault                                    | 8 000 €         |
| <b>ACTIVITE DE PLEINE NATURE</b>                              | <b>5 000 €</b>  |
| Foyer rural St-Bauzille – Run and Bike                        | 1 000 €         |
| La roue libre Gignac Drailhes du diable                       | 4 000 €         |
| <b>JEUNESSE, SPORT ET PARENTALITE</b>                         | <b>60 260 €</b> |
| Association France tambourin                                  | 7000 €          |
| Commune Le Pouget – TDJ 2025                                  | 1 100 €         |
| Commune Vendémian – TDJ 2025                                  | 800€            |
| Bourses BAFA                                                  | 260€            |
| Les traines savates – Marche rose                             | 600 €           |
| LAEP - Jouons en Ludothèques                                  | 20 700€         |
| Cavaliers des Trois fontaines – Concours complet              | 12 000 €        |
| Foyer Rural du Pouget                                         | 800 €           |

|                                                   |                    |
|---------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Solidarité</b>                                 | <b>2 000 €</b>     |
| Sos Méditerranée                                  | 1 000 €            |
| Opération Maires à vélo – ANC Narcolepsie         | 1 000 €            |
| <b>Culture</b>                                    | <b>110 600 €</b>   |
| Clave del sol – Festival harpe                    | 4 000 €            |
| Cie Alfred de la Neuche                           | 700 €              |
| Association Pierre et Soleil – Sentier des poètes | 500 €              |
| OCVH – Sonambule                                  | 45 000 €           |
| Théâtre populaire en Vallée de l'Hérault          | 30000 €            |
| Vents dans les vignes                             | 1 500 €            |
| La Sauce – Lez'arts Mouvants                      | 1000 €             |
| Les Soumiaires – An'Nagar                         | 1000 €             |
| La Décalée – Iso Photo                            | 6 000 €            |
| La boîte aux Circouittes                          | 700 €              |
| Association L'Oreille bavarde                     | 700 €              |
| Association Lo Picart                             | 500 €              |
| Les Amis de St Guilhem                            | 10 000 €           |
| Calandreta La Garriga– Total Festum               | 2 500 €            |
| Homo Ludens Associés                              | 4 000 €            |
| T'as pas tout dit                                 | 2 500 €            |
| <b>HABITAT</b>                                    | <b>15 015 €</b>    |
| CLLAJ                                             | 6 708 €            |
| ADIL                                              | 4 174,90 €         |
| <b>PETITE ENFANCE</b>                             | <b>67 334 €</b>    |
| Familles rurales 34 – crèche St Pargoire          | 43 334 €           |
| Festival Clapotis – Le Baril                      | 24000 €            |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>                              | <b>65 334 €</b>    |
| Conservatoire des espaces naturels                | 28 663 €           |
| Demain la terre                                   | 27 200 €           |
| Biodiversité – trame verte Paysarbre              | 9 471 €            |
| <b>OFFICE DE TOURISME STGUILHEM</b>               | <b>840 000 €</b>   |
| Sydel pays cœur Hérault                           | 374 033 €          |
| <b>SYNDICAT CENTRE HERAULT</b>                    | <b>4 056 711 €</b> |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>5 635 531 €</b> |

# MERCI

## Les élus et les équipes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault remercient leurs partenaires :

Europe, État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), Banque des Territoires (BDT), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), EPF Occitanie, Agence de l'Eau, CAF, BARIL, CNFPT, Mécénat, Jouons en ludothèques, Mozaïka, Mescladis, Barbotines, Puecha'pop, Vivre à Aniane, Roul'contact, IGP St Guilhem, Association Lo Picar, Mission tourisme du Pays, Acteurs du tourisme durable, Mas Palat, Domaine Vallat, RPH, MLJ, France Travail, Réseau Jeunesse, Services internes, OTI, Communes de la CCVH, Club Omnisport du Lodévois, Milieu associatif, ARS, Fondation pour le logement des défavorisés, Fondation Abbé Pierre, Habitat Humanisme, Association ATU, Les communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, et en particulier son Président M. Fratissier Président du COPIL GSF jusqu'en fin 2024, et la CC du Grand Pic St Loup, pour leur collaboration précieuse et constructive, La DREAL, Marie CLERC, ATEMIA, Nathalie LUCAS, Julie MARCHAND, Patricia PUECH

SARL, Henri COMTE Photographe, ELZEAR, Lycée agricole de Gignac, Chambre d'agriculture, Pays cœur d'Hérault, NOVEL, ID, Agence des transitions, CPME, CRPF, CCI CMA, Villages Vivants, Famille Nello, L'association des potiers, La Mairie de St-Jean-de-Fos, je cours toujours/ je marche toujours, foyer rural de St-Jean-de-Fos, Baudille Trail, Roue Libre Gignacoise, foyer rural de St-Bauzille-de-la-Sylve, comité Départemental de cyclisme 34, les amis du Chemin de Guilhem, Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault, SDIS 34, Comité Départemental de Canoe Kayak de l'Hérault, Pro APN 34, Croix Rouge Insertion, Argelliers Trail, Le bol d'air Gignacois, La mairie et les habitants de La-Boissière pour leur implication dans l'étude d'élaboration du plan de gestion des zones humides, Conservatoire d'Espaces naturels, EPTB Hérault, EPTB Lez, Mairies de Gignac, Pouzols, Saint-Bauzille, Popian, LPO, Ecologistes de l'Euzière, Salsepareille, Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, OFB, ONF, Fédération départementale de Chasse, Paysarbres, Education Nationale, Harmonie de Gignac, Le Sonambule, Harmonie des deux rives, Orchestre National de Montpellier, CRR Montpellier, CRR

Perpignan, CRD Narbonne, CRD Beziers, CRI Sète, EMM Clermont l'Hérault, La Direction de la lecture publique départementale, Laurent Schneider directeur de recherche CNRS, Claude Carceller, Jean Coma, Jean-André Agostini, Romain Gay, Jackie James, Jacques Bellanger, Terre de Culture. Ville de Montpellier., Philippe Domergue, plasticien, Collectif Synanta, artistes phygitaux, Tristan Hamelin-Foulon, archéologue sonore et musicien, La Strada, Sylvie Cazaux, Pauline et William de l'association Nos Mémoires Vives, Carine Lecou, ses élèves et le lycée agricole vallée de l'Hérault ainsi que les 6 témoins mobilisés dans le cadre du projet "Faire parler les mémoires", Mélanie Torres Arnau, Julie Dournon et Cyril Cossavela animateurs et guides intervenants pour le Service éducatif, Morgane et Nil du collectif Synanta, Elisa Beiram, le Sonambule et les professeurs et élèves du lycée Simone Veil pour leur participation au volet scolaire du projet Abbaye des possibles, Le collectif Ile/mer/froid et le collège Port Marianne de Montpellier, Tenénaire34

# CONTACTS

## SERVICES ADMINISTRATIFS

Siège administratif de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault  
2, parc d'activités de Camalcé  
34150 GIGNAC  
04 67 57 04 50 -  
[contact@cc-vallee-herault.fr](mailto:contact@cc-vallee-herault.fr)  
Horaires : 8h30 - 12h /  
14h - 17h30 (17h le vendredi)  
[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)  
Facebook : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

## SERVICE DES EAUX

chemin de l'écosite - 34150 GIGNAC  
Adresse postale : Communauté de communes Vallée de l'Hérault  
2, parc d'activités de Camalcé  
34150 GIGNAC  
04 67 57 36 26  
[servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr](mailto:servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr)  
Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h à 13h  
Accueil téléphonique : de 8h à 17h

## ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

Le chai de la gare - Boulevard du Moulin  
34150 GIGNAC  
04 67 67 87 68 -  
[ecole-musique@cc-vallee-herault.fr](mailto:ecole-musique@cc-vallee-herault.fr)

## ARGILEUM - LA MAISON DE LA POTERIE

[www.argileum.fr](http://www.argileum.fr)  
Facebook : Argileum, la maison de la poterie  
6, rue du monument  
34150 SAINT-JEAN-DE-FOS  
04 67 56 41 96

## RELAIS PETITE ENFANCE

Domaine départemental des trois fontaines  
34230 LE POUGET  
04 67 56 41 94  
[enfance.jeunesse.ccvh@cc-vallee-herault.fr](mailto:enfance.jeunesse.ccvh@cc-vallee-herault.fr)  
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

## SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Chemin de l'Ecosite  
34150 GIGNAC - 04 67 57 65 63

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT VALLÉE DE L'HÉRAULT

[www.stguilhem-valleeherault.fr](http://www.stguilhem-valleeherault.fr)  
Facebook : Tourisme St-Guilhem

### À Gignac :

Maison du tourisme et des mobilités  
Pôle d'échange multimodal  
34150 GIGNAC  
04 67 57 58 83

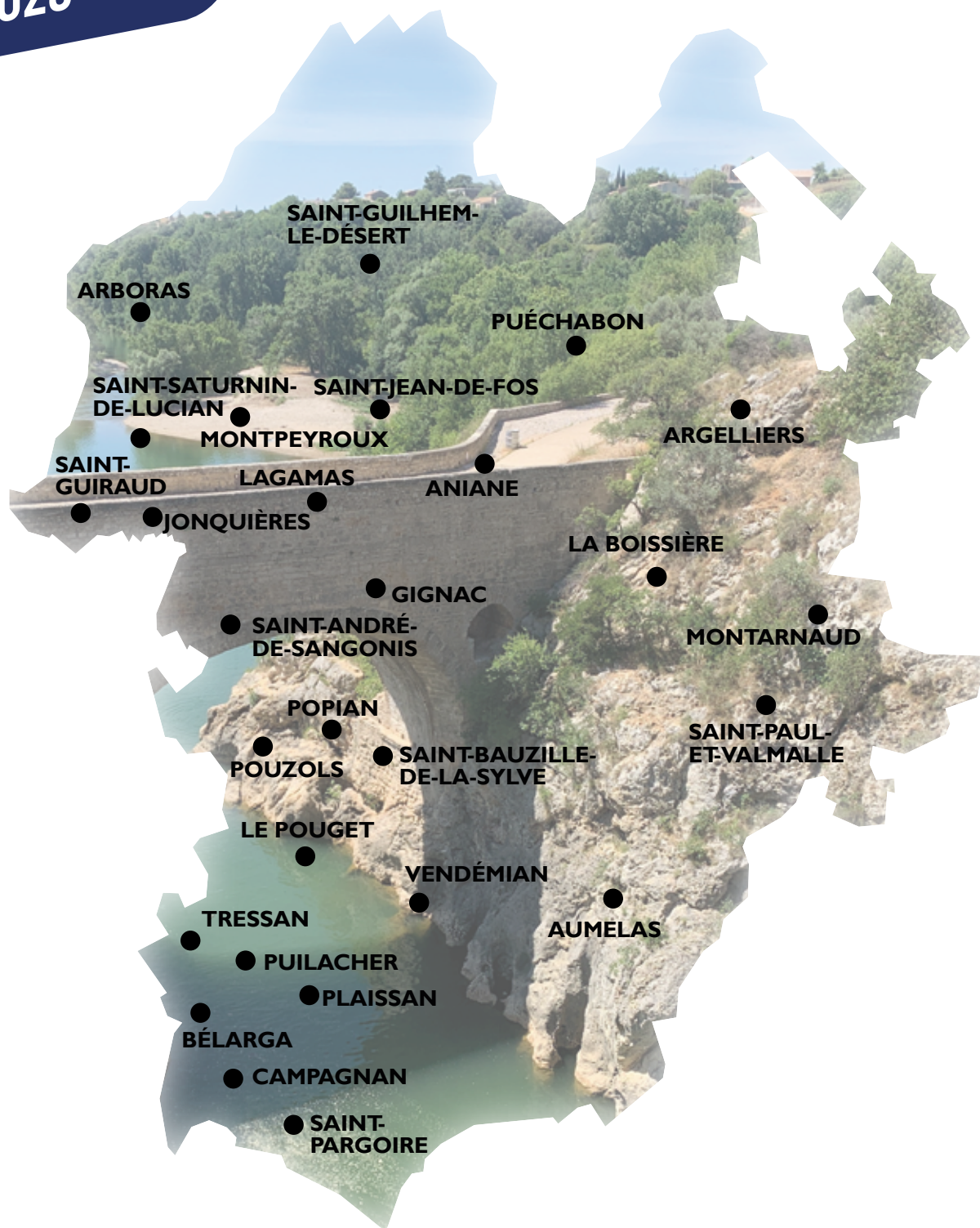
### Pont du Diable :

34150 ANIANE  
04 99 61 73 01  
Ouvert de Pâques à la Toussaint

### À St-Guilhem-le-Désert :

Place de la Liberté  
34150 SAINT-GUILHEM-LE-DESERT  
04 67 56 41 97  
[oti@saintguilhem-valleeherault.fr](mailto:oti@saintguilhem-valleeherault.fr)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



**Communauté de communes Vallée de l'Hérault**

2 parc d'activités de Camalcé

34 150 GIGNAC

04 67 57 04 50 - [contact@cc-vallee-herault.fr](mailto:contact@cc-vallee-herault.fr)



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)